

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2450 2 octobre 2012

SOMMAIRE

Atmosphère Bazar S.à r.l 117598	Laureena S.A
Camille Albane Luxembourg S.à r.l117581	Legacy Pharmaceuticals International Hol-
Comptoir Informatique et Technologie . 117599	dings (Luxembourg) S.à r.l
Faber Digital Solutions S.A	Le Monde Entier S.A
F.W.L. S.A117600	Le Petit Manoir S.à r.l
Global Blue Investment & Co S.C.A 117589	LER III UK Holdings117596
Globetrotter Investment & Co S.C.A 117589	Libra Capital SA
Hammes s.à r.l117584	LIM Advisory Services117596
HA S.à r.l117581	Longview Partners Investments117597
HC Holdings II S.à r.l	Lou's Lounge s.à r.l
Health Technology Investment117593	Lowell S.A., SPF
Helio Finance S.A	LPP Management Company S.à r.l 117598
Hengpart S.A117585	LUXAIR, Société Luxembourgeoise de
Horus Trading S.à r.l	Navigation Aérienne S.A
Imerit S.A	Luxembourg Solar Panels Company S.à r.l.
Immoselect Luxemburg 2 Sibelius S.A 117586	117594
I.N.R. Group S.A	Luxia Ambulances S.A117599
Investissements Fonciers Immobiliers	Lux.Net S.A
"IFIM" 117586	Martley ENOP 1 S.à r.l
Investissements Fonciers Immobiliers	Martley ENOP 3 S.à r.l
"IFIM"117587	Merban Reinsurance Company No. 1 S.A.
John Deere Holding LLC 1 S.C.S 117587	117554
Kalckin S.A	Mirliflore Eastern Europe Trading S.A 117588
Kayalov Holdings S.à r.l117594	M.M.M. Finance S.à r.l
Lary S.à r.l	Noweda S.A
LaSalle Asia Opportunity III, S.à.r.l 117588	Overware S.A
LaSalle Asia Opportunity II S.à r.l 117588	TA EU Acquisitions IV S.à r.l117565
LaSalle JAPAN LOGISTICS II, Sàrl 117593	TA EU Acquisitions IV S.à r.l117581
LaSalle Japan Logistics (JPY) S.à r.l 117592	Tyco Electronics Group II S.à r.l117597
LaSalle Japan Logistics S.à r.l	



Merban Reinsurance Company No. 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 61.860.

L'an deux mille douze, le vingt août.

Par devant Nous, Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est déroulée une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de «Merban Reinsurance Company No.1 S.A.», une société anonyme constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social à 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 61 860, constituée suivant acte notarié reçu en date du 21 novembre 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, le 3 mars 1998 numéro 132. Les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié dressé en date du 15 décembre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, le 26 avril 2012, numéro 1071.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Charles Heisbourg, LL.M, résidant professionnellement à Luxembourg;

lequel désigne comme secrétaire Madame Stéphanie Weydert, LL.M, résidant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée élit Madame Feirouz Ben Harira, Maître en Droit, résidant professionnellement à Luxembourg, comme

L'assemblée étant ainsi constituée, le président a déclaré et prié le notaire instrumentant d'acter: l-Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

- 1. Augmentation du capital social de la Société de son montant actuel d'un million deux cent trente-neuf mille quatre cent soixante-sept virgule soixante-deux euros (EUR 1.239.467,62), représenté par cinquante mille (50.000) actions sans désignation de valeur nominale, jusqu'à trois millions deux cent trente-neuf mille quatre cent soixante-sept virgule soixante-deux euros (EUR 3.239.467,62) par un apport en numéraire;
 - 2. Amendement de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter la résolution précédente.
- II- Que les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les mandataires des actionnaires représentés ainsi que les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, signées «ne varietur», par les personnes comparantes resteront également attachées à cet acte.

- III- Que les cinquante mille (50.000) actions de la Société du total de cinquante mille (50.000) actions sont présentes.
- IV- Que tous les actionnaires présents ou représentés reconnaissant avoir été dument convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.
- V- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, a pris de manière unanime les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel d'un million deux cent trente-neuf mille quatre cent soixante-sept virgule soixante-deux euros (EUR 1.239.467,62), représenté par cinquante mille (50.000) actions sans désignation de valeur nominale, jusqu'à trois millions deux cent trente-neuf mille quatre cent soixante-sept virgule soixante-deux euros (EUR 3.239.467,62), représenté par cinquante mille (50.000) actions sans désignation de valeur nominale, par un apport en numéraire d'un montant de deux millions d'euros (EUR 2.000.000) et sans création ni émission de nouvelles actions.

Souscription et Paiement

Les actionnaires indiqués sur la liste de présence déclarent par la présente souscrire à l'augmentation de capital et la libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de deux millions d'euros (EUR 2.000.000).

La preuve de l'existence et de la valeur de la contribution susmentionnée a été présentée au notaire soussigné. Le montant de la contribution en espèce devra être alloué entièrement au capital social de la société.

Deuxième résolution

En conséquence de ce qui précède, l'article 5 des statuts de la Société est modifié et se lira comme suit:



« Art. 5. Le capital social est fixé à trois millions deux cent trente-neuf mille quatre cent soixante-sept virgule soixante-deux euros (EUR 3.239.467,62), représenté par cinquante mille (50.000) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de ce document sont estimés à environ deux mille cinq cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec Nous le notaire le présent acte.

Signé: C. HEISBOURG, S. WEYDERT, F. BEN HARIRA, J.J. WAGNER.

 $Enregistr\'{e} \ \grave{a} \ Esch-sur-Alzette \ A.C., le \ 22 \ ao\^{u}t \ 2012. \ Relation: EAC/2012/11151. \ Recu soixante-quinze Euros \ (75.-EUR).$

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2012114411/68.

(120154291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2012.

Noweda S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling. R.C.S. Luxembourg B 171.232.

STATUTES

In the year two thousand twelve, on the twenty-fourth of August;

Before Us M ^e Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned,

THERE APPEARED:

"NOWEDA AG LIMITED", a private limited company incorporated under laws of England and Wales, having its registered office at 1, London Wall, EC2Y 5AB London, United Kingdom and registered in the Registrar of Companies for England and Wales under number 08082281,

here represented by Me Pierre-Yves MAGEROTTE, avocat à la Cour, residing professionally in L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling, by virtue of a proxy given under private seal on August 22, 2012; such proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder and the officiating notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing party, represented as said before, has requested the officiating notary to document the deed of incorporation of a public limited company ("société anonyme") which it deems to incorporate herewith and the articles of association of which are established as follows:

I. Name - Duration - Purpose - Registered office

- Art. 1. There is hereby established a public limited company ("société anonyme") under the name of "NOWEDA S.A." (the "Company"), which will be governed by the present articles of association (the "Articles") as well as by the respective laws and more particularly by the modified law of 10 August 1915 on commercial companies (the "Law").
 - Art. 2. The duration of the Company is unlimited.
- **Art. 3.** The Company may make any transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents.

The Company may borrow in any form whatever.

The Company may grant to the companies of the group or to its shareholders, any support, loans, advances or guarantees, within the limits of the Law.

Within the limits of its activity, the Company can grant mortgage, contract loans, with or without guarantee, and stand security for other persons or companies, within the limits of the concerning legal dispositions.

The Company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote its development or extension.



Art. 4. The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

The registered offices of the Company may be transferred to any other place within the municipality of the registered office by a simple decision of the board of directors.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a decision of the shareholders' meeting deliberating in the manner provided for amendments to the articles.

The Company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand-Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

II. Capital - Shares

Art. 5. The corporate capital is fixed at thirty-one thousand Euros (31,000.- EUR), represented by one hundred (100) shares with a par value of three hundred and ten Euros (310.- EUR) each.

The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of the Articles.

The Company may, to the extent and under terms permitted by the Law, redeem its own shares.

Art. 6. The shares of the Company may be in registered form or in bearer form or partly in one form or the other form, at the option of the shareholders subject to the restrictions foreseen by Law.

A register of registered shares will be kept at the registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. This register will contain all the information required by article 39 of the Law. Ownership of registered shares will be established by inscription in the said register.

Certificates of these inscriptions shall be issued and signed by two directors or, if the Company as only one director, by this director.

The Company may issue certificates representing bearer shares. The bearer shares will bear the requirements provided for by article 41 of the Law and will be signed by two directors or, if the Company as only one director, by this director.

The signature may either be manual, in facsimile or affixed by mean of a stamp.

However, one of the signatures may be affixed by a person delegated for that purpose by the board of directors. In such a case, the signature must be manual. A certified copy of the deed delegating power for this purpose to a person who is not a member of the board of directors, must be filed in accordance with §§ 1 and 2 of the Law.

The Company will recognize only one holder per share; in case a share is held by more than one person, the persons claiming ownership of the share will have to name a unique proxy to present the share in relation to the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as the sole owner in relation to the Company.

III. General meetings of shareholders Decision of the sole shareholder

Art. 7. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

In case the Company has only one shareholder, such shareholder exercises all the powers granted to the general meeting of shareholders.

The general meeting is convened by the board of directors. It may also be convoked by request of shareholders representing at least one tenth of the Company's share capital.

Art. 8. The annual general meeting of shareholders shall be held on the first Wednesday of the month of June at 02:00 p.m. at the registered office of the Company, or at such other place as may be specified in the notice of meeting.

If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

The quorum and time required by Law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person by writing, by electronic mail, by facsimile or by any other similar means of communication as his proxy.

The use of video conferencing equipment, conference call or other means of telecommunication shall be allowed and the shareholders using these technologies shall be deemed to be present and shall be authorized to vote by video, by phone or by other means of telecommunication. After deliberation, votes may also be cast in writing or by fax, telegram, telex, telephone or other means of telecommunication, provided in such latter event such vote shall be confirmed in writing. Any shareholder can also vote by correspondence, by returning a duly completed and executed form (the "form") sent by the board of directors, the sole director or any two directors, as the case may be and containing the following mentions in English and French:



- j) the name and address of the shareholder;
- k) the number of shares he owns;
- I) each resolution upon which a vote is required;
- m) a statement whereby the shareholder acknowledges having been informed of the resolution(s) upon which a vote is required;
 - n) a box for each resolution to be considered;
- o) an invitation to tick the box corresponding to the resolutions that the shareholder wants to approve, reject or refrain from voting;
 - p) a mention of the place and date of execution of the form;
 - q) the signature of the form and a mention of the identity of the authorized signatory as the case may be; and
- r) the following statement: "In case of lack of indication of vote and no box is ticked, the form is void". The indication of contradictory votes regarding a resolution will be assimilated to a lack of indication of vote. The form can be validly used for successive meetings convened on the same day. Votes by correspondence are taken into account only if the form is received by the Company at least two days before the meeting. A shareholder cannot send to the Company a proxy and the form for the same meeting. However, should those two documents be received by the Company, only the vote expressed in the form will be taken into account.

Except as otherwise required by Law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present or represented.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting the meeting may be held without prior notice or publication.

Decision taken in a general meeting of shareholders must be recorded in minutes signed by the members of the board (bureau) and by the shareholders requesting to sign. In case of a sole shareholder, these decisions are recorded in minutes.

IV. Board of directors

Art. 9. The Company shall be managed by a board of directors composed of three (3) members at least who need not be shareholders of the Company.

However, in case the Company is incorporated by a sole shareholder or that it is acknowledged in a general meeting of shareholders that the Company has only one shareholder left, the composition of the board of director may be limited to one (1) member only until the next ordinary general meeting acknowledging that there is more than one shareholders in the Company.

The directors shall be elected by the shareholders at their annual general meeting which shall determine their number, remuneration and term of office. The term of the office of a director may not exceed six (6) years and the directors shall hold office until their successors are elected.

The directors are elected by a simple majority vote of the shares present or represented.

Any director may be removed with or without cause by the general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, this vacancy may be filled out on a temporary basis until the next meeting of shareholders, by observing the applicable legal prescriptions.

Art. 10. The board of directors shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the shareholders.

The board of directors shall meet upon call by the chairman, or two directors, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meeting of shareholders and of the board of directors, but in his absence, the shareholders or the board of directors may appoint another director as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of directors must be given to directors twenty-four hours at least in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each director in writing, by electronic mail, by facsimile or by any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of directors.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing, by electronic mail, by facsimile or by any other similar means of communication another director as his proxy.

A director may represent more than one of his colleagues.

Any director may participate in any meeting of the board of directors by way of videoconference or by any other similar means of communication allowing their identification.



These means of communication must comply with technical characteristics guaranteeing the effective participation to the meeting, which deliberation must be broadcasted uninterruptedly. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The meeting held by such means of communication is reputed held at the registered office of the Company.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least half of the directors are present or represented at a meeting of the board of directors.

Decisions shall be taken by a majority of votes of the directors present or represented at such meeting. In case of tie, the chairman of the board of directors shall have a casting vote.

The board of directors may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by electronic mail, by facsimile or any other similar means of communication, to be confirmed in writing, the entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

- **Art. 11.** The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two directors. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two directors. In case the board of directors is composed of one director only, the sole director shall sign these documents.
- **Art. 12.** The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests.

All powers not expressly reserved by Law or by these Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

In case the Company has only one director, such director exercises all the powers granted to the board of directors.

According to article 60 of the Law, the daily management of the Company as well as the representation of the Company in relation with this management may be delegated to one or more directors, officers, managers or other agents, associate or not, acting alone or jointly. Their nomination, revocation and powers shall be settled by a resolution of the board of directors. The delegation to a member of the board of directors shall entail the obligation for the board of directors to report each year to the ordinary general meeting on the salary, fees and any advantages granted to the delegate.

The Company may also grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

Art. 13. The Company will be bound (i) by the joint signature of any two (2) directors, (ii) by the individual signature of the managing director or (iii) by the sole signature of any persons to whom such signatory power shall be delegated by the board of directors.

In case the board of directors is composed of one (1) member only, the Company will be validly bound, in any circumstances and without restrictions, by the individual signature of the sole director.

V. Supervision of the company

Art. 14. The operations of the Company shall be supervised by one (1) or several statutory auditors, which may be shareholders or not.

The general meeting of shareholders shall appoint the statutory auditors, and shall determine their number, remuneration and term of office which may not exceed six (6) years.

VI. Accounting year, Balance

- **Art. 15.** The accounting year of the Company shall begin on 1 st of January of each year and shall terminate on 31 st of December of the same year.
- **Art. 16.** From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by Law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

Upon recommendation of the board of directors, the general meeting of shareholders determines how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholders as dividend.

Subject to the conditions fixed by Law, the board of directors may pay out an advance payment on dividends. The board fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.

Dividends may also be paid out of inappropriate net profit brought forward from prior years. Dividends shall be paid in Euros or by free allotment of shares of the Company or otherwise in specie as the directors may determine, and may be paid at such times as may be determined by the board of directors.

Payment of dividends shall be made to holders of shares at their addresses in the register of shareholders. No interest shall be due against the Company on dividends declared but unclaimed.



VII. Liquidation

Art. 17. In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

VIII. Amendment of the articles of incorporation

Art. 18. The Articles may be amended by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the conditions of quorum and majority foreseen in article 67-1 of the Law.

IX. Final clause - Applicable law

Art. 19. All matters not governed by the present Articles shall be determined in accordance with the Law.

Transistory dispositions

- 1. The first financial year runs from the date of incorporation and ends on the 31 st of December 2012.
- 2. The first general meeting will be held in the year 2013.
- 3. Exceptionally, the first chairman and the first delegate of the board of directors may be nominated by a passing of a resolution of the sole shareholder.

Subscription and Payment

The Articles of the Company thus having been established, the one hundred (100) shares have been subscribed by the sole shareholder, the company "NOWEDA AG LIMITED", prenamed and represented as said before, and fully paid up by the aforesaid subscriber by payment in cash, so that the amount of thirty-one thousand Euros (31,000.- EUR) is from this day on at the free disposal of the Company, as it has been proved to the officiating notary by a bank certificate, who states it expressly.

Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 26 of the law of August 10, 1915, on commercial companies and expressly states that they have been fulfilled.

Extraordinary general meeting Decisions taken by the sole shareholder

The aforementioned appearing person, representing the whole of the subscribed share capital, has adopted the following resolutions as sole shareholder:

- 1. The registered office is established in L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.
- 2. The number of directors is fixed at three (3) and that of the statutory auditors at one (1).
- 3. The following persons are appointed as directors:
- Mr. José Carlos LUIS LUZIO, director of companies, born on 21 September 1968 in Monfortinho Idanha a Nova (Portugal), with residence at rua Antonio Noli, Lote 118 1° Dto. 2635-349, Rio de Mouro, (Portugal);
- Mr. Pierre-Yves MAGEROTTE, avocat à la Cour, born on 30 August 1979 in Libramont-Chevigny (Belgium), with professional residence at 12, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg; et
- Mr. Yuri AUFFINGER, avocat à la Cour, born on 3 June 1978 in Charleroi (Belgium), with professional residence at 12, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg.
- 4. The public limited company "Revisora S.A.", established and having its registered office in L-1930 Luxembourg, 60, avenue de la Liberté, registered with the Luxembourg Trade and Companies Registry, section B, under number 145505, is appointed as statutory auditor of the Company.
 - 5. The mandates of the directors and statutory auditor will expire at the general annual meeting in the year 2018.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is evaluated at approximately one thousand Euros.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxy-holder of the appearing party, acting as said before, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the said proxy-holder has signed with Us, the notary, the present deed.



Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le vingt-quatre août;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

"NOWEDA AG LIMITED", une private limited company (Société Anonyme) constituée sous le droit du Royaume-Uni, ayant son siège social au 1, London Wall, EC2Y 5AB Londres, Royaume Unis et enregistrée au Registrar of Companies for England and Wales sous le numéro 08082281,

ici représentée par Maître Pierre-Yves MAGEROTTE, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 22 août 2012; laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de documenter l'acte de constitution d'une société anonyme qu'elle déclare constituer par les présentes et dont les statuts sont établis comme suit:

I. Nom, Durée, Objet, Siège social

- **Art. 1** er. Il est formé par les présentes une société anonyme sous la dénomination de "NOWEDA S.A." (la "Société"), laquelle sera régie par les présents statuts (les "Statuts") ainsi que par les lois respectives et plus particulièrement par la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la "Loi").
 - Art. 2. La durée la de Société est illimitée.
- **Art. 3.** La Société pourra effectuer toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit.

La Société pourra, dans les limites fixées par la Loi, accorder à toute société du groupe ou à tout actionnaire tous concours, prêts, avances ou garanties.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La Société prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent et qui sont susceptibles de promouvoir son développement ou extension.

Art. 4. Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Le siège social de la Société pourra être transféré à tout autre endroit dans la commune du siège social par une simple décision du conseil d'administration.

Il peut-être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée des actionnaires délibérant comme en matière de modification des statuts.

Par simple décision du conseil d'administration, la Société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

II. Capital social - Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par cent (100) actions avec une valeur nominale de trois cent dix euros (310,- EUR) chacune.

Le capital social peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts.

La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la Loi racheter ses propres actions.

Art. 6. Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur ou pour partie nominatives et pour partie au porteur au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la Loi.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance. Ce registre contiendra les indications prévues à l'article 39 de la Loi. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre.



Des certificats constatant ces inscriptions au registre seront délivrés, signés par deux administrateurs ou, si la Société n'a qu'un seul administrateur, par cet administrateur.

La Société pourra émettre des certificats représentatifs d'actions au porteur. Les actions au porteur porteront les indications prévues par l'article 41 de la Loi et seront signées par deux (2) administrateurs ou, si la Société n'a qu'un seul administrateur, par cet administrateur.

La signature peut être soit manuscrite, soit imprimée, soit apposée au moyen d'une griffe.

Toutefois l'une des signatures peut être apposée par une personne déléguée à cet effet par le conseil d'administration. En ce cas, elle doit être manuscrite.

Une copie certifiée conforme de l'acte conférant à cet effet délégation à une personne ne faisant pas partie du conseil d'administration, sera déposée préalablement conformément à l'article 9, §§ 1 et 2 de la Loi.

La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par action; si la propriété de l'action est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour présenter l'action à l'égard de la Société. La Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

III. Assemblées générales des actionnaires Décisions de l'actionnaire unique

Art. 7. L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

Lorsque la Société compte un actionnaire unique, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. Elle peut l'être également sur demande d'actionnaires représentant un dixième au moins du capital social.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra le premier mercredi du mois de juin à 14.00 heures au siège social de la Société ou à tout autre endroit qui sera fixé dans l'avis de convocation.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heure et lieu spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorum et délais requis par la Loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'est pas autrement disposé dans les présents Statuts.

Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par courrier électronique, par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire une autre personne comme son mandataire.

L'utilisation d'équipement pour conférences vidéo, conférences téléphoniques ou tout autre moyen de télécommunication est autorisée et les actionnaires utilisant ces technologies seront présumés être présents et seront autorisés à voter par vidéo, par téléphone ou par tout autre moyen de télécommunication. Après délibération, les votes pourront aussi être exprimés par écrit ou par télécopie, télégramme, télex, téléphone ou tout autre moyen de télécommunication, étant entendu que dans ce dernier cas le vote devra être confirmé par écrit. Tout actionnaire peut aussi voter par correspondance, en retournant un formulaire dûment complété et signé (le "formulaire") envoyé par le conseil d'administrateur unique ou deux administrateurs, suivant le cas et contenant les mentions suivantes en langue anglaise et française:

- a) le nom et l'adresse de l'actionnaire;
- b) le nombre d'actions qu'il détient;
- c) chaque résolution sur laquelle un vote est requis;
- d) une déclaration par laquelle l'actionnaire reconnaît avoir été informé de la/des résolution(s) pour lesquelles un vote est requis;
 - e) une case pour chaque résolution à considérer;
- f) une invitation à cocher la case correspondant aux résolutions que l'actionnaire veut approuver, rejeter ou s'abstenir de voter;
 - g) une mention de l'endroit et de la date de signature du formulaire;
 - h) la signature du formulaire et une mention de l'identité du signataire autorisé selon le cas; et
- i) la déclaration suivante: "A défaut d'indication de vote et si aucune case n'est cochée, le formulaire est nul. L'indication de votes contradictoires au regard d'une résolution sera assimilée à une absence d'indication de vote. Le formulaire peut être utilisé pour des assemblées successives convoquées le même jour. Les votes par correspondance ne sont pris en compte que si le formulaire parvient à la Société deux jours au moins avant la réunion de l'assemblée. Un actionnaire ne peut pas adresser à la Société à la fois une procuration et le formulaire. Toutefois, si ces deux documents parvenaient à la Société, le vote exprimé dans le formulaire primera.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou les Statuts, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.



Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalables.

Les décisions prises lors de l'assemblée sont consignées dans un procès-verbal signé par les membres du bureau et par les actionnaires qui le demandent. Si la Société compte un actionnaire unique, ses décisions sont également écrites dans un procès-verbal.

IV. Conseil d'administration

Art. 9. La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société.

Toutefois, lorsque la Société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs sont élus pour un terme qui n'excédera pas six (6) ans, jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

Les administrateurs seront élus à la majorité des votes des actionnaires présents ou représentés.

Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance peut être temporairement comblée jusqu'à la prochaine assemblée générale, aux conditions prévues par la Loi.

Art. 10. Le conseil d'administration devra choisir en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration; en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette assemblée ou réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces assemblées ou réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par écrit, par courrier électronique, par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit, par courrier électronique, par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire un autre administrateur comme son mandataire.

Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant son identification.

Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. La réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se tenir au siège de la Société.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la moitié au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. En cas de partage des voix, le président du conseil d'administration aura une voix prépondérante.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par courrier électronique, par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 11. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à



servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux administrateurs. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, ce dernier signera.

Art. 12. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société.

Tous pouvoirs que la Loi ou ces Statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Lorsque la Société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

Art. 13. La Société sera engagée (i) par la signature collective de deux (2) administrateurs, (ii) par la signature individuelle de l'administrateur-délégué ou (iii) par la seule signature de toute(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration.

Lorsque le conseil d'administration est composé d'un (1) seul membre, la Société sera valablement engagée, en toutes circonstances et sans restrictions, par la signature individuelle de l'administrateur unique.

V. Surveillance de la société

Art. 14. Les opérations de la Société seront surveillées par un (1) ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaire.

L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six (6) années.

VI. Exercice social - Bilan

- **Art. 15.** L'exercice social commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année.
- Art. 16. Sur les bénéfices nets de la Société, il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra dix pour cent (10%) du capital social.

Sur recommandation du conseil d'administration l'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer aux actionnaires comme dividendes.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la Loi. Il déterminera le montant ainsi que la date de paiement de ces acomptes.

Des dividendes peuvent également être payés sur bénéfices reportés d'exercices antérieurs. Les dividendes seront payés en euros ou par distribution gratuite d'actions de la Société ou autrement en nature selon la libre appréciation des administrateurs, et peuvent être distribués à tout moment à déterminer par le conseil d'administration.

Le paiement de dividendes sera fait aux actionnaires à l'adresse indiquée dans le registre des actions. Aucun intérêt ne sera dû par la Société sur dividendes distribués mais non revendiqués.

VII. Liquidation

Art. 17. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

VIII. Modification des statuts

Art. 18. Les Statuts pourront être modifiés par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 67-1 de la Loi.

IX. Dispositions finales - Loi applicable

Art. 19. Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la Loi.

Dispositions transitoires

- 1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2012.
- 2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2013.



3. Exceptionnellement, le premier président et le premier délégué du conseil d'administration peuvent être nommés par une résolution de l'actionnaire unique.

Souscription et Libération

Les Statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, les cent (100) actions ont été souscrites par l'actionnaire unique, la société "NOWEDA AG LIMITED", prédésignée et représentée comme dit ci-avant, et libérées entièrement par la souscriptrice prédite moyennant un versement en numéraire, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,-EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi de 1915, telle que modifiée, et en confirme expressément l'accomplissement.

Assemblée générale des actionnaires Décisions de l'actionnaire unique

Le comparant pré-mentionné, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes en tant qu'actionnaire unique:

- 1. Le siège social de la Société est établi à L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.
- 2. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires aux comptes à un (1).
- 3. Les personnes suivantes sont appelées comme administrateurs:
- Monsieur José Carlos LUIS LUZIO, administrateur de sociétés, né le 21 septembre 1968 à Monfortinho Idanha a Nova (Portugal), résident à rua Antonio Noli, Lote 118 1° Dto. 2635-349, Rio de Mouro, (Portugal);
- Monsieur Pierre-Yves MAGEROTTE, avocat à la Cour, né le 30 août 1979 à Libramont-Chevigny (Belgique), résident professionnellement au 12, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg; et
- Monsieur Yuri AUFFINGER, avocat à la Cour, né le 3 Juin 1978 à Charleroi (Belgique), résident professionnellement au 12, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg.
- 4. La société anonyme "Revisora S.A.", établie et ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 60, avenue de la Liberté, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 145505, est nommée commissaire aux comptes de la Société.
- 5. Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes expireront à l'assemblée générale annuelle de l'année 2018.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, est évalué approximativement à mille euros.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire de la partie comparante, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P-Y. MAGEROTTE, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 août 2012. LAC/2012/40260. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 11 septembre 2012.

Référence de publication: 2012114455/520.

(120154309) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2012.

Horus Trading S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 64.983.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.



Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Référence de publication: 2012113766/9.

(120153647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2012.

TA EU Acquisitions IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.212.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey. R.C.S. Luxembourg B 171.219.

STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the ninth day of February.

Before us, Maître Schaeffer notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

- 1 TA XI L.P., a limited partnership, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, registered with the Delaware Companies Register under number 4682602 (TA XI);
- 2 TA Atlantic and Pacific VI L.P., limited partnership, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, registered with the Delaware Companies Register under number 4457876 (TA Atlantic);
- 3 TA Strategic Partners Fund II L.P., a limited partnership, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, registered with the Delaware Companies Register under number 4302696 (TA Strategic II);
- 4 TA Strategic Partners Fund II-A L.P., a limited partnership, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, registered with the Delaware Companies Register under number 4325882 (TA Strategic II-A); and
- 5 TA Investors III L.P., a limited partnership, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, registered with the Delaware Companies Register under number 4501994 (TA III),
- each of TA XI, TA Atlantic, TA Strategic II, TA Strategic II-A, and TA III being referred to in the present deed as the "Shareholders" and who are hereby represented by Mrs. Carni Smit, residing in Luxembourg, by virtue of proxies given under private seal,

which proxies, after having been signed ne varietur by the relevant proxyholders acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The appearing parties, represented as stated above, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "TA EU Acquisitions IV S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

- 2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the sole manager or the board of managers. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.
- 2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the sole manager or the board of managers. Where the sole manager or the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.



Art. 3. Corporate object.

- 3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.
- 3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company shall not carry out any regulated activities of the financial sector.
- 3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect itself against credit risk, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.
- 3.4. The Company may generally carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which directly or indirectly favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

- 4.1. The Company is formed for an unlimited duration.
- 4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

- 5.1. The Company's share capital is set at one million two hundred and twelve thousand five hundred euros (EUR 1,212,500), represented by:
 - (i) twelve thousand five hundred ordinary shares (12,500) (Ordinary Shares)
 - (ii) one hundred and twenty thousand (120,000) class A shares (Class A Shares);
 - (iii) one hundred and twenty thousand (120,000) class B shares (Class B Shares);
 - (iv) one hundred and twenty thousand (120,000) class C shares (Class C Shares);
 - (v) one hundred and twenty thousand (120,000) class D shares (Class D Shares);
 - (vi) one hundred and twenty thousand (120,000) class E shares (Class E Shares); (vii) one hundred and twenty thousand (120,000) class F shares (Class F Shares);
 - (viii) one hundred and twenty thousand (120,000) class G shares (Class G Shares);
 - (ix) one hundred and twenty thousand (120,000) class H shares (Class H Shares);
 - (x) one hundred and twenty thousand (120,000) class I shares (Class I Shares); and
 - (xi) one hundred and twenty thousand (120,000) class J shares (Class J Shares),

each of the Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares, Class E Shares, Class F Shares, Class G Shares, Class H Shares, Class I Shares and Class J Shares being in registered form and referred to, respectively, as a Class of Shares and collectively as Classes of Shares. A share of any Class of Shares shall be referred to as a Share.

5.2. Each Share is fully paid-up with a nominal value of one euro (EUR 1) and has such rights and obligations as set out in the Articles.

Art. 6. Shares.

- 6.1. The share capital of the Company may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders passed by a majority in number of the shareholders representing three-quarters of the Company's share capital.
- 6.2. The share capital of the Company may be reduced by means of the cancellation of Shares, including the cancellation of one or more entire Class(es) of Shares by way of the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in such Class(es) of Shares.
 - 6.3. In the case of the repurchase and cancellation of one or more entire Class(es) of Shares:
 - (i) such cancellation and repurchase shall be made in reverse alphabetical order (starting with Class I);
 - (ii) the holders of the Shares of the relevant Class(es) of Shares shall:
- (i) be entitled to receive an amount not exceeding the Available Amount (as defined in Article 6.16 below), such amount being limited to the Total Cancellation Amount (as defined in Article 6.6 below); and



- (ii) receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share (as defined in Article 6.4 below) for each Share of the relevant Class held by them prior to the cancellation.
- 6.4. The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount (as defined in Article 6.6 below) by the number of Shares in issue in the Class of Shares to be repurchased and cancelled.
- 6.5. The Available Amount shall be calculated by the Board on the basis of the Interim Accounts (as defined in Article 6.16 below) and shall be subject to the approval of the shareholders in a general meeting.
 - 6.6. The Total Cancellation Amount shall be:
- (i) equal to the Available Amount, provided the Available Amount is approved by the shareholders in a general meeting in accordance with Article 6.5; or
- (ii) to the extent that the Available Amount is not approved by the shareholders in a general meeting, such other amount as is approved by the shareholders in a general meeting provided always that the Total Cancellation Amount shall never be higher than the Available Amount.
- 6.7. For the purposes of Article 6.5 and 6.6 a resolution of the shareholders taken at a general meeting of the shareholders shall be passed in the manner provided for an amendment of the Articles.
- 6.8. Upon the repurchase and cancellation of Shares, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.
 - 6.9. The Company's shares are indivisible and the Company recognises only one owner per share.
 - 6.10. Shares are freely transferable among shareholders.
 - 6.11. Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.
- 6.12. Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three-quarters (3/4) of the share capital.
- 6.13. The transfer of shares by reason of death to third parties must be approved by the shareholders representing three-quarters (3/4) of the rights owned by the survivors.
- 6.14. A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.
- 6.15. A register of shareholders will be kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.
 - 6.16. For the purpose of this Article 6, the following terms shall have the following definitions:

Available Amount means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) capable of distribution to the shareholders pursuant to Article 15 of the Articles, increased by:

- (i) any freely distributable reserves; and
- (ii) as the case may be:
- (a) the amount of the share capital reduction relating to the Class of Shares to be cancelled; and
- (b) subject to the provisions of the Law, the amount equal to the reduction to the legal reserve arising out of such share capital reduction, provided always that:
- i. the amount actually held in the legal reserve immediately prior to such share capital reduction was equal to or greater than the amount equal to 10 per cent. of the Company's share capital immediately prior to such share capital reduction; and
- ii. the legal reserve shall not, as a result of such distribution, fall below such amount as is equal to 10 per cent. of the Company's share capital immediately following the share capital reduction,

but reduced by:

- (i) any losses (including carried forward losses); and
- (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles,

each time as set out in the relevant Interim Accounts, so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

where:

AA = Available Amount

NP = net profits (including carried forward profits)

P = any freely distributable reserves

CR = the amount of the share capital reduction relating to the Class of Shares to be cancelled

L = losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles;

Interim Accounts means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date; and

Interim Account Date means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of Shares.



III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of managers.

- 7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, which sets the term of their office. The manager(s) need not be shareholder(s).
- 7.2. The manager(s) may be dismissed at any time ad nutum (with or without cause) by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders.
- 7.3. The sole shareholder or general meeting of shareholders may decide to appoint managers of two different classes, being Class A managers and Class B managers. Any such classification of managers shall be duly recorded in the minutes of the relevant meeting and the managers shall be identified with respect to the class to which they belong.
- **Art. 8. Board of managers.** If several managers have been appointed, they will constitute the board of managers (the Board).
 - 8.1. Powers of the board of managers
- (i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the sole manager or the Board, who shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.
- (ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the sole manager or the Board.

8.2. Procedure

- (i) The Board shall meet as often as required to ensure that the corporate interest is met or upon request of any manager at the place indicated in the convening notice.
- (ii) Written notice of any Board meeting is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set forth in the notice.
- (iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.
 - (iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to represent him at any Board meeting.
- (v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members is present or represented. Board resolutions are validly taken by a majority of the managers present or represented. In the event, however, the sole shareholder or general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely Class A managers and Class B managers) any resolutions of the Board may only be validly taken by the majority of the votes of the managers present or represented including at least one Class A and one Class B manager present or represented. Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.
- (vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.
- (vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers' Circular Resolutions) shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution.

8.3. Representation

- (i) Where the Company is managed by a board of managers, the Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of any manager, provided that in the event the sole shareholder or general meeting of shareholders have appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) the Company shall only be validly bound by the joint signature of one class A manager and one class B manager.
- (ii) Where the Company has a sole manager, the Company shall be bound towards third parties by the signature of the latter.
- (iii) The Company shall also be bound towards third parties by the joint or single signature of any persons to whom special powers have been delegated by the sole manager or the Board.
- **Art. 9. Sole manager.** If the Company is managed by a sole manager all references in the Articles to the Board or the managers shall be read as references to the sole manager, as appropriate.
- **Art. 10. Liability of the managers.** The managers shall not be held personally liable, by reason of their mandate, for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.



IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders' circular resolutions.

- 11.1. Powers and voting rights
- (i) Resolutions of the shareholder(s) shall be adopted at a general meeting of shareholders (a General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions).
- (ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions shall be sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile
 - (iii) Each share gives entitlement to one (1) vote.
 - 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures
- (i) The shareholders may be convened or consulted by any manager. The sole manager, the board of managers or, failing which, the statutory auditor(s), must convene or consult the shareholders following a request from shareholders representing more than half of the share capital.
- (ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency in which case the nature and circumstances of such shall be set forth in the notice.
 - (iii) General Meetings are to be held at the time and place specified in the notices.
- (iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.
- (v) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.
- (vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital.

If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time, and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

- (vii) The Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three- quarters of the share capital.
- (viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder.

- 12.1. When the number of shareholders is reduced to one (1):
- (i) the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting;
- (ii) any reference in the Articles to the shareholders and the general meeting (or General Meeting) or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the shareholder's resolutions, as appropriate; and
 - (iii) the resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

- 13.1. The financial year begins on 1 st January and ends on 31 st December of each year.
- 13.2. Each year, the sole manager or the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the managers, auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.
- 13.3. Each shareholder may inspect the inventory, the balance sheet and the report of the statutory auditor(s), if any, at the registered office. If there are more than twenty-five (25) shareholders, the inventory, balance sheet and report of the statutory auditor(s) may only be inspected by the shareholders during the fifteen (15) days preceding the annual general meeting convened to approve these documents.
- 13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

Art. 14. External Auditors (Réviseurs d'entreprises).

14.1. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more external auditors (réviseurs d'entreprises).



14.2. The shareholders appoint the external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

Art. 15. Allocation of profits.

- 15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits shall be allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.
- 15.2. The sole shareholder or the general meeting of shareholders shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. It may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions, in accordance with the provisions below.
 - 15.3. Interim dividends may be distributed at any time subject to the following conditions:
 - (i) the Board, or the sole manager, draws up interim accounts;
- (ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;
- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the sole shareholder or by the general meeting of shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;
 - (iv) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company; and
- (v) if the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.
- 15.4. The share premium account may be distributed to the shareholders upon decision of a shareholders in general meeting in accordance with the provisions set forth hereafter. The shareholders in general meeting may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.
- 15.5. The dividends declared may be paid in any currency selected by, and at such places and times as may be determined by, the Board. The Board may make a final determination of the rate of exchange applicable to translate dividend funds into the currency of their payment.
- 15.6. A dividend declared on a Share but not paid to the relevant shareholder within five (5) years of the date of such dividend declaration shall, after the expiry of such five (5) year period:
 - (i) not be claimed by the holder of such Share;
 - (ii) be forfeited by the holder of such Share; and
 - (iii) revert to the Company.

No interest will be paid on declared but unclaimed dividends which are held by the Company on behalf of the holders of Shares.

- 15.7. In the event of a dividend declaration, such dividend shall be allocated and paid as follows:
- (i) up to an amount equal to 0.25% of the nominal value of each share shall be distributed equally to all shareholders pro rata to their holding of Shares regardless of the Class of Shares held; and
- (ii) the balance of the total amount to be distributed shall be allocated in its entirety to the holders of the last Class of Shares in existence in reverse alphabetical order (i.e. first to the holders of the Class J Shares, then if there are no Class J Shares, to the holders of the Class I Shares and continuing in such a manner until only Class A Shares are in existence).

VI. Dissolution - Liquidation

- 16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.
- 16.2. The shareholders shall appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators shall have the broadest powers available under applicable law to realise the Company's assets and pay its liabilities, it being specified that the liquidation surplus of the Company is to be disposed of in the manner provided for in Article 15 of these Articles.

VII. General provisions

- 17.1. Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.
- 17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.
- 17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to



one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitional provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on 31 December 2012.

Subscription and Payment

Each of the shareholders represented as stated above, subscribes for the number and class of newly issued shares set out opposite its name in column 2 of the table below, and agrees to pay them in full by a contribution in kind consisting of the number and class of the shares held by it in TA Investment Holdings S.à r.l. (Investment Holdings), a Luxembourg société à responsabilité limitée, with registered office at 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 128.538 and having a share capital of EUR 10,035,314 as set out opposite its name in column 3 of the table below.

1	2	3	4
Subscribers	Class of shares	Contribution in Kind	Amount
	subscribed and paid-up	(shares in TA	allocated to
		Investment Holdings	the share
		S.à r.l.)	capital
			account of
			the Company
TA XI L.P	8,397 Ordinary Shares	8,397 ordinary shares	EUR 814,507
	80,611 Class A Shares	and 806,110 class A	
	80,611 Class B Shares	tracker shares	
	80,611 Class C Shares		
	80,611 Class D Shares		
	80,611 Class E Shares		
	80,611 Class F Shares		
	80,611 Class G Shares		
	80,611 Class H Shares		
	80,611 Class I Shares		
	80,611 Class J Shares		
TA Atlantic and Pacific VI L.P	3,674 Ordinary Shares	3,674 ordinary shares	EUR 356,344
	35,267 Class A Shares	and 352,670 class A	
	35,267 Class B Shares	tracker shares	
	35,267 Class C Shares		
	35,267 Class D Shares		
	35,267 Class E Shares		
	35,267 Class F Shares		
	35,267 Class G Shares		
	35,267 Class H Shares		
	35,267 Class I Shares		
	35,267 Class J Shares	400	51 ID 47 446
TA Strategic Partners Fund II L.P	182 Ordinary Shares	182 ordinary shares	EUR 17,612
	1,743 Class A Shares	and 17,430 class A	
	1,743 Class B Shares	tracker shares	
	1,743 Class C Shares		
	1,743 Class D Shares 1,743 Class E Shares		
	1,743 Class F Shares		
	1,743 Class G Shares		
	1,743 Class H Shares		
	1,743 Class I Shares		
	1,743 Class J Shares		
TA Strategic Partners Fund II-A L.P	6 Ordinary Shares	6 ordinary shares and	EUR 616
17 ou acegie i ai diero i diid ii 7 c.i	61 Class A Shares	610 class A tracker	2011 010
	61 Class B Shares	shares	
	61 Class C Shares	5	
	61 Class D Shares		



61] Class E Shares 61] Class F Shares 61 Class G Shares 61 Class H Shares 61 Class I Shares 61 Class | Shares 241 Ordinary Shares EUR 23,421 241 ordinary shares 2,318 Class A Shares and 23,180 class A 2,318 Class B Shares tracker shares 2,318 Class C Shares 2,318 Class D Shares 2,318 Class E Shares 2,318 Class F Shares 2,318 Class G Shares 2.318 Class H Shares 2,318 Class I Shares 2,318 Class | Shares

Accordingly, the aggregate amount of one million two hundred and twelve thousand (1,212,500) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The valuation of the aggregate contribution in kind is evidenced by the interim accounts of Investment Holdings dated 9 February 2012 and a valuation certificate, issued by the management of Investment Holdings, dated 9 February 2012.

Such certificate, after having been signed "ne varietur' by the proxyholder(s) acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to this deed for the purpose of registration.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately EUR 2,500.

Resolutions of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, its shareholders, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The Company shall have a board of managers for an undetermined period composed of Class A and Class B managers. The following persons are named managers:

Class A:

Gregory Wallace, Fund Controller, born on 16 May 1980 in Connecticut, USA, residing at 3 Lenox St. UN II Norwood, MA 02062 4224, USA;

Thomas Alber, Chief Financial Officer, born on 17 August 1960 in Bridgeport, CT, USA, residing at 134 School Street, Wayland MA 01778-4545, USA;

Class B:

Keith Greally, accountant, born on 5 February 1977 in Galway, Ireland, with professional address at 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;

Russell Profitt-Perchard, manager, born on 16 January 1978 in Jersey, Channel Islands, with professional address at 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg; and

Costas Constantinides, manager, born on 17 September 1979 in Nicosia, Cyprus, with professional address at 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is located at 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing parties, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representatives of the appearing parties, who have signed it together with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le neuvième jour du mois de février.

Par devant Maître Schaeffer, notaire résidant à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.



ONT COMPARU:

- 1. TA XI L.P., une société en commandite (limited partnership), ayant son siège social à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, immatriculée au Registre des Sociétés de l'Etat du Delaware (Delaware Companies Register) sous le numéro 4682602 (TA XI);
- 2. TA Atlantic and Pacific VI L.P., une société en commandite (limited partnership), ayant son siège social à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, immatriculée au Registre des Sociétés de l'Etat du Delaware (Delaware Companies Register) sous le numéro 4457876 (TA Atlantic);
- 3. TA Strategic Partners Fund II L.P., une société en commandite (limited partnership), ayant son siège social à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, immatriculée au Registre des Sociétés de l'Etat du Delaware (Delaware Companies Register) sous le numéro 4302696 (TA Strategic II);
- 4. TA Strategic Partners Fund II-A L.P., une société en commandite (limited partnership), ayant son siège social à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, immatriculée au Registre des Sociétés de l'Etat du Delaware (Delaware Companies Register) sous le numéro 4325882 (TA Strategic II-A); et
- 5. TA Investors III L.P., une société en commandite (limited partnership), ayant son siège social à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, immatriculée au Registre des Sociétés de l'Etat du Delaware (Delaware Companies Register) sous le numéro 4501994 (TA III),

chacune des parties comparantes TA XI, TA Atlantic, TA Strategic II, TA Strategic II-A et TA III, désignés dans le présent acte comme les "Associés", est ci-après représentée par Mme Carni Smit de résidence à Luxembourg, en vertu de procurations données sous seing privé, lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par les mandataires concernés agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumis avec cet acte aux formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont prié le notaire instrumentant d'acter de la manière suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée, qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1 er . **Dénomination.** Le nom de la société est "TA EU Acquisitions IV S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

- 2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance ou du gérant unique. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.
- 2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par résolution du gérant unique ou par décision du conseil de gérance. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou évènements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et les personnes à l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, demeure une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

- 3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.
- 3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts et les émissions de titres de créance ou de titres de participation à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière



générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne doit effectuer aucune activité réglementée du secteur financier.

- 3.3. La Société peut en règle générale employer toutes les techniques et instruments en relation avec ses investissements pour leur gestion efficace, y compris les techniques et instruments conçus pour sa protection contre le risque de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.
- 3.4. La Société peut en règle générale effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

- 4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.
- 4.2. La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

- 5.1. Le capital social de la société est fixé à un million deux cent douze mille cinq cents euros (EUR 1.212.500), représenté par:
 - (i) 12.500 parts sociales (Parts Sociales Ordinaires)
 - (ii) 120.000 parts sociales de catégorie A (Parts Sociales de Catégorie A);
 - (iii) 120.000 parts sociales de catégorie B (Parts Sociales de Catégorie B);
 - (iv) 120.000 parts sociales de catégorie C (Parts Sociales de Catégorie C);
 - (v) 120.000 parts sociales de catégorie D (Parts Sociales de Catégorie D);
 - (vi) 120.000 parts sociales de catégorie E (Parts Sociales de Catégorie E);
 - (vii) 120.000 parts sociales de catégorie F (Parts Sociales de Catégorie F);
 - (viii) 120.000 parts sociales de catégorie G (Parts Sociales de Catégorie G);
 - (ix) 120.000 parts sociales de catégorie H (Parts Sociales de Catégorie H);
 - (x) 120.000 parts sociales de catégorie I (Parts Sociales de Catégorie I); et
 - (xi) 120.000 parts sociales de catégorie J (Parts Sociales de Catégorie J);

toutes les Parts Sociales de Catégorie A, Parts Sociales de Catégorie B, Parts Sociales de Catégorie C, Parts Sociales de Catégorie D, Parts Sociales de Catégorie E, Parts Sociales de Catégorie F, Parts Sociales de Catégorie G, Parts Sociales de Catégorie H, Parts Sociales de Catégorie I et Parts Sociales de Catégorie J sont sous forme nominative et sont dénommées respectivement une Catégorie de Parts Sociales et collectivement les Catégories de Parts Sociales. Une part sociale d'une Catégorie de Parts Sociales sera dénommée une Part Sociale.

5.2. Chaque Part Sociale est intégralement libérée à sa valeur nominale de un euro (EUR 1) et aura les droits et obligations définis dans les Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

- 6.1. Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit une ou plusieurs fois par résolution des associés, passée à la majorité (en nombre) des associés représentant trois quarts du capital social de la Société.
- 6.2. Le capital social de la Société peut être réduit par annulation des Parts Sociales, y compris l'annulation d'une ou plusieurs Catégorie(s) de Parts Sociales complètes, par rachat et annulation de toutes les Parts Sociales émises au sein de cette ou ces Catégorie(s) de Parts Sociales.
 - 6.3. Dans le cas d'un rachat et d'une annulation d'une ou plusieurs Catégorie(s) entière(s) de Parts Sociales;
 - (i) une telle annulation sera faite par ordre alphabétique inversé (commençant par la Catégorie J);
 - (ii) les détenteurs des Parts Sociales appartenant aux dites Catégories de Parts Sociales auront le droit:
- (i) de recevoir un montant n'excédant pas le Montant Disponible (tel que défini à l'Article 6.16 ci-dessous), ce montant étant limité au Montant de l'Annulation Totale (tel que défini à l'article 6.6 ci-dessous), et
- (ii) de recevoir de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation Par Part Sociale (telle que définie à l'article 6.4 ci-dessous) pour chaque Part Sociale de la Catégorie concernée détenue par eux avant l'annulation.
- 6.4. La Valeur d'Annulation Par Part Sociale sera calculée en divisant le Montant de l'Annulation Totale (tel que défini à l'article 6.6 ci-dessous) par le nombre de Parts Sociales émises dans la Catégorie de Parts Sociales devant être rachetée et annulée.
- 6.5. Le Montant Disponible sera calculé par le Conseil sur la base des Comptes Intérimaires (tels que définis à l'Article 6.16 ci-dessous) et sont soumis à l'approbation des associés réunis en assemblée générale.
 - 6.6. Le Montant de l'Annulation Totale:
- (i) est égal au Montant Disponible, à condition que le Montant Disponible soit approuvé par les associés en assemblée générale conformément à l'Article 6.5; ou



- (ii) dans la mesure où le Montant Disponible n'est pas approuvé par les associés en assemblée générale, tout autre montant approuvé par les associés en assemblée générale à condition que le Montant Total de l'Annulation ne soit jamais supérieur au Montant Disponible.
- 6.7. Pour l'application des articles 6.5 et 6.6 une résolution des associés prise lors d'une assemblée générale des associés doit être adoptée dans les conditions prévues pour une modification des Statuts.
- 6.8. A compter du rachat et de l'annulation des Parts Sociales, la Valeur d'Annulation Par Part Sociale deviendra exigible et payable par la Société.
 - 6.9. Les parts sociales de la Société sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part sociale.
 - 6.10. Les parts sociales sont librement transférables parmi les associés.
 - 6.11. Si la Société n'a qu'un seul associé, celui-ci peut librement transférer les parts sociales à des tiers.
- 6.12. Si la Société a plus d'un associé, le transfert des parts sociales (entre vifs) à des tiers est soumis à l'approbation préalable de l'assemblée générale des associés représentants au moins trois quarts du capital social.
- 6.13. Le transfert des parts sociales en raison de décès à des tiers doit être approuvé par les associés représentant les trois quarts (3/4) des droits appartenant aux survivants.
- 6.14. Une cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après notification à ou acceptation par la Société conformément à l'article 1690 du Code Civil.
 - 6.15. Un registre des associés sera tenu au siège social et peut être consulté par chaque associé sur demande.
 - 6.16. Aux fins du présent Article 6, les termes suivants auront les définitions suivantes:

Montant Disponible signifie le montant total des profits nets de la Société (incluant les profits reportés) distribuable aux associés conformément à l'Article 15 des Statuts, augmenté:

- (i) de toutes réserves librement distribuables; et
- (ii) selon le cas:
- (a) du montant de la réduction de capital relative à la Catégorie de Parts Sociales à annuler; et
- (b) sous réserve des dispositions de la loi, du montant de la réserve légale égal à la réduction découlant de la réduction de capital social, à condition que:
- i. immédiatement avant la réduction de capital social, le montant effectivement détenu à la réserve légale, ait été égal ou supérieur à un montant égal à 10 pour cent du capital social, immédiatement avant la réduction du capital social de la Société: et
- ii. la réserve légale ne doit pas, à la suite d'une telle distribution, tomber à un seuil inférieur à ce montant égal à 10 pour cent du capital social de la Société immédiatement après la réduction du capital social,

mais réduit par:

- (i) toutes les pertes (incluant les pertes reportées); et
- (ii) toutes les sommes devant être placées en réserve(s) conformément aux exigences de la loi ou des Statuts,
- à chaque fois, tel que détaillé dans les Comptes Intérimaires concernés, de sorte que:

$$MD = (PN + R + RC) - (P + SR)$$

où:

MD = Montant Disponible

PN = Profits Nets (incluant les bénéfices reportés)

R = Réserves librement distribuables

RC = le montant de la réduction du capital social relatif à la Catégorie de Parts Sociales annulée

P = pertes (incluant les pertes reportées)

SR = toutes sommes devant être placées en réserve (s) conformément aux exigences de la loi ou des articles;

Comptes Intérimaires signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires concernée; et

Date des Comptes Intérimaires signifie la date correspondant à huit (8) jours et pas plus avant la date du rachat et l'annulation de la Catégorie de Parts Sociales.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

- 7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Le(s) gérant(s) ne doivent pas nécessairement être associé(s).
- 7.2. Le(s) gérant(s) sont révocables à tout moment ad nutum (avec ou sans raison) par une décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés.
- 7.3. L'associé unique ou l'assemblée générale des associés peut décider de nommer des gérants de deux catégories différentes, à savoir des gérants de Catégorie A et des gérants de Catégorie B. Une telle classification de gérants devra



être enregistrée dans le procès-verbal de la réunion appropriée et les gérants devront être identifiés en ce qui concerne la catégorie à laquelle ils appartiennent.

- Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils constitueront le conseil de gérance (le Conseil).
- 8.1. Pouvoirs du conseil de gérance
- (i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du gérant unique ou du Conseil, qui aura tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.
- (ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le gérant unique ou le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.
 - 8.2. Procédure
- (i) Le Conseil se réunira aussi souvent que nécessaire pour assurer que l'intérêt social est respecté ou sur convocation de tout gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation.
- (ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation à la réunion.
- (iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et que chacun déclare avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.
 - (iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.
- (v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées par une majorité des gérants présents ou représentés. Cependant, si l'associé unique ou l'assemblée générale des associés a nommé différentes catégories de gérants (à savoir les gérants de Catégorie A et les gérants de Catégorie B), toute décision du Conseil peut seulement être valablement adoptée par la majorité des votes des gérants présents ou représentés, y compris au moins un gérant de Catégorie A et un gérant de Catégorie B présents ou représentés. Les décisions du Conseil seront consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.
- (vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio- conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.
- (vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) seront valables et engageront la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature. Ces signatures peuvent apparaître sur un seul document ou sur plusieurs copies d'une résolution identique.
 - 8.3. Représentation
- (i) Lorsque la Société est gérée par un conseil de gérance, la Société sera être engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la seule signature de tout gérant, à condition que si l'associé unique ou l'assemblée générale des associés a nommé différentes catégories de gérants (à savoir les gérants de catégorie A et les gérants de catégorie B), la Société ne sera valablement engagée que par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A avec un gérant de catégorie B.
 - (ii) Lorsque la Société a un seul gérant, la Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature de ce dernier.
- (iii) La Société sera également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou individuelle de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le gérant unique ou le Conseil.
- **Art. 9. Gérant unique.** Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants devra être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.
- **Art. 10. Responsabilité des gérants.** Les gérants ne contracteront, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

- 11.1. Pouvoirs et droits de vote
- (i) Les résolutions de(s) associé(s) seront adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).
- (ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions sera communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous



les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature. Les signatures des associés peuvent apparaître sur un seul document ou sur plusieurs copies d'une résolution identique et peuvent être attestées par lettre ou téléfax.

- (iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.
- 11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote
- (i) Les associés peuvent être convoqués ou consultés par tout gérant. Le gérant unique, le conseil de gérance ou, à défaut, le(s) commissaire(s) aux comptes, doivent convoquer ou consulter les associés suivant requête des associés représentant plus de la moitié du capital social.
- (ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence seront précisées dans la convocation à ladite assemblée.
 - (iii) Les Assemblées Générales doivent être tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.
- (iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.
- (v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.
- (vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions seront adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.
- (vii) Les Statuts peuvent seulement être modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.
- (viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

- 12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1):
- (i) l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;
- (ii) toute référence dans les Statuts aux associés et à l'assemblée générale (ou l'Assemblée Générale) ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier:
 - (iii) les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

- 13.1. L'exercice social commence le 1 ^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
- 13.2. Chaque année, le gérant unique ou le conseil de gérance doit dresser le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants, commissaire(s) aux comptes (s'il y en a) et des associés envers la Société.
- 13.3. Chaque associé peut prendre connaissance de l'inventaire, du bilan et du rapport de(s) commissaire(s) aux comptes, s'il y en a, au siège social. Si il y a plus de vingt-cinq (25) associés, l'inventaire, le bilan et le rapport de(s) commissaire(s) aux comptes peuvent seulement être consultés par les associés durant les quinze (15) jours précédant l'assemblée générale annuelle convoquée pour approuver ces documents.
- 13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

- 14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.
- 14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises peuvent être renommés.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

- 15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société devront être affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.
- 15.2. L'associé unique ou l'assemblée générale des associés décidera de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables en conformité avec les dispositions ci-dessous.



- 15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:
- (i) des comptes intérimaires sont établis par le gérant unique ou le Conseil;
- (ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer des dividendes intérimaires doit être adoptée par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;
 - (iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et
- (v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribué excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.
- 15.4. Le compte de prime d'émission peut être distribué aux associés sur décision des associés prise en assemblée générale en conformité avec les dispositions déterminées ci-après. Les associés réunis en assemblée générale peuvent décider d'assigner tout montant du compte de prime d'émission au compte de réserve légale.
- 15.5. Les dividendes déclarés peuvent être payés dans toute devise choisie par, et à tout lieu et heure déterminés par le Conseil. Le Conseil peut déterminer de manière finale le taux de change applicable pour convertir les fonds du dividende dans la devise de paiement.
- 15.6. Un dividende déclaré sur une Part Sociale mais non payé à l'associé concerné dans les cinq (5) ans de la date d'une telle déclaration de dividende, après expiration de cette période de cinq (5) ans:
 - (i) ne sera pas réclamé par le détenteur d'une telle Part Sociale;
 - (ii) sera perdu par le détenteur d'une telle Part Sociale; et
 - (iii) sera rendu à la Société.

Aucun intérêt ne sera payé sur les dividendes déclarés mais non réclamés qui sont détenus par la Société pour le compte des détenteurs de Parts Sociales.

- 15.7. En cas de déclaration de dividende, un tel dividende sera assigné et payé comme suit:
- (i) un montant égal à 0,25 % de la valeur nominale de chaque part sociale sera distribué paritairement à tous les associés au prorata de leur détention de Parts Sociales sans tenir compte de la Catégorie de Parts Sociales détenue; et
- (ii) le solde du montant total devant être distribué sera assigné dans son entièreté aux détenteurs de la dernière Catégorie de Parts Sociales dans l'ordre alphabétique inverse (c.-à-d. premièrement aux détenteurs des Parts Sociales de Catégorie J, ensuite s'il n'y a pas de Parts Sociales de Catégorie J, aux détenteurs des Parts Sociales de Catégorie I, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il n'existe plus que les Parts Sociales de Catégorie A).

VI. Dissolution - Liquidation

- 16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.
- 16.2. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoir et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société, étant précisé que le boni de liquidation devra être distribué aux associés conformément aux dispositions de l'article 15 de ces Statuts.

VII. Dispositions générales

- 17.1. Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, téléfax, email ou tout autre moyen de communication électronique.
- 17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.
- 17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.
- 17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Disposition transitoire



Souscription et Libération

Chacun des associés, représenté comme indiqué ci-dessus, souscrit au nombre et catégorie de parts sociales nouvellement émises énoncés en regard de son nom dans la colonne 2 du tableau ci-dessous et s'engage à les libérer intégralement par un apport en nature composé du nombre et catégorie de parts sociales qu'il détient dans TA Investment Holdings S.à r.l. (Investment Holdings), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est établi au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 128.538 et dont le capital social s'élève à EUR 10.035.314, tel qu'énoncé en regard de son nom dans la colonne 3 du tableau ci-dessous:

1	2	3	4
Souscripteurs	Catégorie de parts sociales souscrites	Apport en nature	Montant
	et libérées	(parts sociales dans	affecté au
		TA Investment	compte de
		Holdings S.à r.l.)	capital social
			de la Société
TA XI L.P	8.397 Parts Sociales Ordinaires	8.397 parts sociales	EUR 814.507
	80.611 Parts Sociales de Catégorie A	ordinaires et 806.110	
	80.611 Parts Sociales de Catégorie B	parts sociales	
	80.611 Parts Sociales de Catégorie C	traçantes de catégorie	
	80.611 Parts Sociales de Catégorie D	Α	
	80.611 Parts Sociales de Catégorie E		
	80.611 Parts Sociales de Catégorie F		
	80.611 Parts Sociales de Catégorie G		
	80.611 Parts Sociales de Catégorie H		
	80.611 Parts Sociales de Catégorie I		
	80.611 Parts Sociales de Catégorie J		
TA Atlantic and Pacific VI L.P	3.674 Parts Sociales Ordinaires	3.674 parts sociales	EUR 356.344
	35.267 Parts Sociales de Catégorie A	ordinaires et 352.670	
	35.267 Parts Sociales de Catégorie B	parts sociales	
	35.267 Parts Sociales de Catégorie C	traçantes de catégorie	
	35.267 Parts Sociales de Catégorie D	Α	
	35.267 Parts Sociales de Catégorie E		
	35.267 Parts Sociales de Catégorie F		
	35.267 Parts Sociales de Catégorie G		
	35.267 Parts Sociales de Catégorie H		
	35.267 Parts Sociales de Catégorie I		
TAC: D E . IIII D	35.267 Parts Sociales de Catégorie J	400	FLID 47 (40
TA Strategic Partners Fund II L.P	182 Parts Sociales Ordinaires	182 parts sociales	EUR 17.612
	1.743 Parts Sociales de Catégorie A	ordinaires et 17.430	
	1.743 Parts Sociales de Catégorie B	parts sociales	
	1.743 Parts Sociales de Catégorie C	traçantes de catégorie A	
	1.743 Parts Sociales de Catégorie D 1.743 Parts Sociales de Catégorie E	A	
	1.743 Parts Sociales de Catégorie F		
	1.743 Parts Sociales de Catégorie G		
	1.743 Parts Sociales de Catégorie H		
	1.743 Parts Sociales de Catégorie I		
	1.743 Parts Sociales de Catégorie J		
TA Strategic Partners Fund	6 Parts Sociales Ordinaires	6 parts sociales	EUR 616
II-A L.P	61 Parts Sociales de Catégorie A	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	2011 010
II-74 E.I	61 Parts Sociales de Catégorie B	sociales	
	61 Parts Sociales de Catégorie C		
	61 Parts Sociales de Catégorie D	A	
	61 Parts Sociales de Catégorie E		
	61 Parts Sociales de Catégorie F		
	61 Parts Sociales de Catégorie G		
	61 Parts Sociales de Catégorie H		
	61 Parts Sociales de Catégorie I		
	61 Parts Sociales de Catégorie J		
TA Investors III L.P	241 Parts Sociales Ordinaires	241 parts sociales	EUR 23.421
	2.318 Parts Sociales de Catégorie A		



2.318 Parts Sociales de Catégorie B
2.318 Parts Sociales de Catégorie C
2.318 Parts Sociales de Catégorie D
2.318 Parts Sociales de Catégorie E
2.318 Parts Sociales de Catégorie F
2.318 Parts Sociales de Catégorie G
2.318 Parts Sociales de Catégorie H
2.318 Parts Sociales de Catégorie I
2.318 Parts Sociales de Catégorie I
2.318 Parts Sociales de Catégorie I

Par conséquent, le montant total de un million deux cent douze mille cinq cents euros (EUR 1.212.500) sera affecté au compte nominal de capital social de la Société.

L'évaluation de l'apport en nature total est attesté par les comptes intérimaires de Investment Holdings datés du 9 février 2012 et un certificat d'évaluation, émis par la gestion de Investment Holdings en date du 9 février 2012.

Ce certificat, après avoir été signé «ne varietur» par le ou les mandataire(s) agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incomberont à la société en raison du présent acte sont estimés à environ EUR 2500.

Résolutions des associés

Immédiatement après la constitution de la Société, ses associés, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. La Société aura un conseil de gérance pour une période indéterminée composé de gérants de Catégorie A et B. Les personnes suivantes sont nommées gérants de:

Catégorie A:

Gregory Wallace, Contrôleur de Fonds, né le 16 mai 1980 dans le Connecticut, Etats-Unis d'Amérique, demeurant au 3, Lenox St. UN II Norwood, MA 02062 4224, Etats-Unis d'Amérique;

Tomas Alber, Responsable Financier, né le 17 août 1960 à Bridgeport, CT, Etats-Unis d'Amérique, demeurant au 134, School Street, Wayland MA 01778-4545, Etats-Unis d'Amérique;

Catégorie B:

Keith Greally, comptable, né le 5 février 1977 à Galway, Irlande, demeurant professionnellement au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;

Russell Profitt-Perchard, gérant, né le 16 janvier 1978 à Jersey, lles anglo-normandes, demeurant professionnellement au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg; et

Costas Constantinides, gérant, né le 17 septembre 1979 à Nicosie, Chypre, demeurant professionnellement au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête de la même partie comparante en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture du document faite au mandataire des parties comparantes, le mandataire des parties comparantes ont signé ensemble avec nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: C. Smit et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 13 février 2012. Relation: LAC/2012/6833. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 5 septembre 2012.

Référence de publication: 2012114553/882.

(120153972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2012.



HA S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. Camille Albane Luxembourg S.à r.l.).

Siège social: L-9048 Ettelbruck, 18, rue du Dr. Herr. R.C.S. Luxembourg B 94.610.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012113759/11.

(120153578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2012.

TA EU Acquisitions IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.212.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey. R.C.S. Luxembourg B 171.219.

L'an deux mil douze, le vingt-quatre août.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg, soussignée.

Ont comparu:

- 1. TA XI L.P., une société en commandite (limited partnership), ayant son siège social à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, immatriculée au Registre des Sociétés de l'Etat du Delaware (Delaware Companies Register) sous le numéro 4682602 (TA XI);
- 2. TA Atlantic and Pacific VI L.P., une société en commandite (limited partnership), ayant son siège social à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, immatriculée au Registre des Sociétés de l'Etat du Delaware (Delaware Companies Register) sous le numéro 4457876 (TA Atlantic);
- 3. TA Strategic Partners Fund II L.P., une société en commandite (limited partnership), ayant son siège social à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, immatriculée au Registre des Sociétés de l'Etat du Delaware (Delaware Companies Register) sous le numéro 4302696 (TA Strategic II);
- 4. TA Strategic Partners Fund II-A L.P., une société en commandite (limited partnership), ayant son siège social à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, immatriculée au Registre des Sociétés de l'Etat du Delaware (Delaware Companies Register) sous le numéro 4325882 (TA Strategic II-A); et
- 5. TA Investors III L.P., une société en commandite (limited partnership), ayant son siège social à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, immatriculée au Registre des Sociétés de l'Etat du Delaware (Delaware Companies Register) sous le numéro 4501994 (TA III),

Toutes représentées par Madame Carni SMIT, employée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu de 5 procurations annexées à l'acte de constitution de la société TA EU Acquisitions IV S.à r.l., reçu par le notaire soussigné en date du 9 février 2012, enregistréés à Luxembourg, Actes Civils, le 13 février 2012, relation: LAC/2012/6833.

Les sociétés comparantes, représentées comme dit ci-avant, agissant en leurs qualités de constituants de la société à responsabilité limitée «TA EU Acquisitions IV S.à r.l.», ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 40, Avenue Monterey, constituée par acte du notaire soussigné en date du 9 février 2012 sous le numéro 224 de son répertoire, enregistré à Luxembourg, Actes Civils, le 13 février 2012, relation: LAC/2012/6833, en voie de dépôt au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg,

déclarent, que dans le susdit acte de constitution, à la rubrique SOUSCRIPTION-LIBERATION, tant dans la version anglaise que dans la traduction française,

la partie «3» du tableau de souscription-libération renseigne diverses erreurs matérielles,

de sorte que la rubrique SOUSCRIPTION-LIBERATION et plus particulièrement la susdite partie «3» du tableau se lisent comme suit:

Version anglaise Subscription and Payment

Each of the shareholders represented as stated above, subscribes for the number and class of newly issued shares set out opposite its name in column 2 of the table below,



and agrees to pay them in full by a contribution in kind consisting of the number and class of the shares held by it in TA Investment Holdings S.à r.l. (Investment Holdings), a Luxembourg société à responsabilité limitée, with registered office at 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 128.538 and having a share capital of EUR 10,035,314

as set out opposite its name in column 3 of the table below.

as set out opposite its name in column 3 of the table			
1	2	3	4
Subscribers	Class of shares	Contribution in Kind	Amount
	subscribed and paid-up	(shares in TA	allocated to
		Investment Holdings	the share
		S.à r.l.)	capital
			account of
			the Company
TA XI L.P	8,397 Ordinary Shares	8,397 ordinary shares	EUR 814,507
	80,611 Class A Shares	and 806,113 class A	
	80,611 Class B Shares	tracker shares	
	80,611 Class C Shares		
	80,611 Class D Shares		
	80,611 Class E Shares		
	80,611 Class F Shares		
	80,611 Class G Shares		
	80,611 Class H Shares		
	80,611 Class I Shares		
	80,611 Class J Shares		
TA Atlantic and Pacific VI L.P	3,674 Ordinary Shares	3,674 ordinary shares	EUR 356,344
	35,267 Class A Shares	and 352,675 class A	
	35,267 Class B Shares	tracker shares	
	35,267 Class C Shares		
	35,267 Class D Shares		
	35,267 Class E Shares		
	35,267 Class F Shares		
	35,267 Class G Shares		
	35,267 Class H Shares		
	35,267 Class I Shares		
	35,267 Class J Shares		
TA Strategic Partners Fund II L.P	182 Ordinary Shares	182 ordinary shares	EUR 17,612
	1,743 Class A Shares	and 17,432 class A	
	1,743 Class B Shares	tracker shares	
	1,743 Class C Shares		
	1,743 Class D Shares		
	1,743 Class E Shares		
	1,743 Class F Shares		
	1,743 Class G Shares		
	1,743 Class H Shares 1,743 Class I Shares		
	1,743 Class J Shares		
TA Stratagic Portners Fried II A I D		6 ordinary shares and	EUR 616
TA Strategic Partners Fund II-A L.P	6 Ordinary Shares 61 Class A Shares	604 class A tracker	EUK 010
	61 Class A Shares	shares	
	61 Class C Shares	Silaies	
	61 Class D Shares		
	61 Class E Shares		
	61 Class F Shares		
	61 Class G Shares		
	61 Class H Shares		
	61 Class I Shares		
	61 Class J Shares		
TA Investors III L.P	241 Ordinary Shares	241 ordinary shares	EUR 23,421
	2,318 Class A Shares	and 23,176 class A	<i>>,</i> -−•
	2,318 Class B Shares	tracker shares	
	2,318 Class C Shares		
	2,318 Class D Shares		



2,318 Class E Shares 2,318 Class F Shares 2,318 Class G Shares 2,318 Class H Shares 2,318 Class I Shares 2,318 Class J Shares

Accordingly, the aggregate amount of one million two hundred and twelve thousand, five hundred (1,212,500) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The valuation of the aggregate contribution in kind is evidenced by the interim accounts of Investment Holdings dated 9 February 2012 and a valuation certificate, issued by the management of Investment Holdings, dated 9 February 2012.

Such certificate, after having been signed "ne varietur' by the proxyholder(s) acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to this deed for the purpose of registration

Traduction française Souscription et Libération

Chacun des associés, représenté comme indiqué ci-dessus, souscrit au nombre et catégorie de parts sociales nouvellement émises énoncés en regard de son nom dans la colonne 2 du tableau ci-dessous,

et s'engage à les libérer intégralement par un apport en nature composé du nombre et catégorie de parts sociales qu'il détient dans TA Investment Holdings S.à r.l. (Investment Holdings), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est établi au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 128.538 et dont le capital social s'élève à EUR 10.035.314,

tel qu'énoncé en regard de son nom dans la colonne 3 du tableau ci-dessous:

1	2	3	4
Souscripteurs	Catégorie de parts sociales souscrites	Apport en nature	Montant
	et libérées	(parts sociales dans	affecté au
		TA Investment	compte de
		Holdings S.à r.l.)	capital social
			de la Société
TA XI L.P	8.397 Parts Sociales Ordinaires	8.397 parts sociales	EUR 814.507
	80.611 Parts Sociales de Catégorie A	ordinaires et 806.113	
	80.611 Parts Sociales de Catégorie B	parts sociales	
	80.611 Parts Sociales de Catégorie C	traçantes de catégorie	
	80.611 Parts Sociales de Catégorie D	Α	
	80.611 Parts Sociales de Catégorie E		
	80.611 Parts Sociales de Catégorie F		
	80.611 Parts Sociales de Catégorie G		
	80.611 Parts Sociales de Catégorie H		
	80.611 Parts Sociales de Catégorie I		
	80.611 Parts Sociales de Catégorie J		
TA Atlantic and Pacific VI L.P	3.674 Parts Sociales Ordinaires	3.674 parts sociales	EUR 356.344
	35.267 Parts Sociales de Catégorie A	ordinaires et 352.675	
	35.267 Parts Sociales de Catégorie B	parts sociales	
	35.267 Parts Sociales de Catégorie C	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
	35.267 Parts Sociales de Catégorie D	Α	
	35.267 Parts Sociales de Catégorie E		
	35.267 Parts Sociales de Catégorie F		
	35.267 Parts Sociales de Catégorie G		
	35.267 Parts Sociales de Catégorie H		
	35.267 Parts Sociales de Catégorie I		
T. 0 . D . 5 . III. D	35.267 Parts Sociales de Catégorie J	400	ELID 47 440
TA Strategic Partners Fund II L.P	182 Parts Sociales Ordinaires	182 parts sociales	EUR 17.612
	1.743 Parts Sociales de Catégorie A	ordinaires et 17.432	
	1.743 Parts Sociales de Catégorie B	parts sociales	
	1.743 Parts Sociales de Catégorie C	=	
	1.743 Parts Sociales de Catégorie D	Α	
	1.743 Parts Sociales de Catégorie E		
	1.743 Parts Sociales de Catégorie F		
	1.743 Parts Sociales de Catégorie H		
	1.743 Parts Sociales de Catégorie H		
	1.743 Parts Sociales de Catégorie I		



	1.743 Parts Sociales de Catégorie J		
TA Strategic Partners Fund	6 Parts Sociales Ordinaires	6 parts sociales	EUR 616
II-A L.P	61 Parts Sociales de Catégorie A	ordinaires et 604 parts	
	61 Parts Sociales de Catégorie B	sociales	
	61 Parts Sociales de Catégorie C	traçantes de catégorie	
	61 Parts Sociales de Catégorie D	Α	
	61 Parts Sociales de Catégorie E		
	61 Parts Sociales de Catégorie F		
	61 Parts Sociales de Catégorie G		
	61 Parts Sociales de Catégorie H		
	61 Parts Sociales de Catégorie I		
	61 Parts Sociales de Catégorie J		
TA Investors III L.P	241 Parts Sociales Ordinaires	241 parts sociales	EUR 23. 4 21
	2.318 Parts Sociales de Catégorie A	ordinaires et 23.176	
	2.318 Parts Sociales de Catégorie B	parts sociales	
	2.318 Parts Sociales de Catégorie C	traçantes de catégorie	
	2.318 Parts Sociales de Catégorie D	Α	
	2.318 Parts Sociales de Catégorie E		
	2.318 Parts Sociales de Catégorie F		
	2.318 Parts Sociales de Catégorie G		
	2.318 Parts Sociales de Catégorie H		
	2.318 Parts Sociales de Catégorie I		
	2.318 Parts Sociales de Catégorie J		

Par conséquent, le montant total de un million deux cent douze mille cinq cents euros (EUR 1.212.500) sera affecté au compte nominal de capital social de la Société.

L'évaluation de l'apport en nature total est attesté par les comptes intérimaires de Investment Holdings datés du 9 février 2012 et un certificat d'évaluation, émis par la gestion de Investment Holdings en date du 9 février 2012.

Ce certificat, après avoir été signé «ne varietur» par le ou les mandataire(s) agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour les formalités de l'enregistrement

Les sociétés comparantes, représentées comme dit ci-avant, déclarent que tous les autres articles et rubriques dudit acte de constitution restent inchangés et elles prient le notaire de faire mention de la présente rectification partout où besoin sera.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation française donnée à la représentante des sociétés comparantes, connue du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Smit et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 29 août 2012. Relation: LAC/2012/40495. Reçu douze euros (EUR 12,-).

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2012.

Référence de publication: 2012114554/208.

(120153972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2012.

Hammes s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9419 Vianden, 25, rue du Vieux Marché.

R.C.S. Luxembourg B 109.319.

Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 2011 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

Référence de publication: 2012113760/11.

(120153835) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2012.



HC Holdings II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 166.682.

Le siège social de la société HC Holdings II S.à r.l. a été transféré du 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et ce avec effet au 1 er avril 2012.

Luxembourg, le 5 septembre 2012.

Damien Nussbaum

Gérant

Référence de publication: 2012113763/12.

(120153553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2012.

Helio Finance S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 39.991.

Le Bilan au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012113764/10.

(120153633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2012.

Hengpart S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 87.111.

Le Bilan au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012113765/10.

(120153631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2012.

I.N.R. Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 7, Zone Industrielle In den Allern.

R.C.S. Luxembourg B 98.731.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012113768/10.

(120153659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2012.

Legacy Pharmaceuticals International Holdings (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 150.220.

En date du 24 août 2012, la société Legacy Pharmaceuticals International, LLC a cédé ses 1.000 parts sociales de catégorie I de la société à responsabilité limitée Legacy Pharmaceuticals International Holdings (Luxembourg) S.à r.l. (ciaprès dénommée "la Société") à la Société elle-même.

Nouvelle situation:



Legacy Pharmaceuticals International, LLC:

190.000 parts sociales ordinaires

1.000 parts sociales de catégorie A

1.000 parts sociales de catégorie B

1.000 parts sociales de catégorie C

1.000 parts sociales de catégorie D

1.000 parts sociales de catégorie E

1.000 parts sociales de catégorie E 1.000 parts sociales de catégorie F 1.000 parts sociales de catégorie G 1.000 parts sociales de catégorie H

Legacy Pharmaceuticals International Holdings (Luxembourg) S.à r.l.: 1.000 parts sociales de catégorie I

Luxembourg, le 6 septembre 2012.

Pour avis sincère et conforme

Pour Legacy Pharmaceuticals International Holdings (Luxembourg) S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012114387/25.

(120154235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2012.

Imerit S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 43.702.

Le domicile de la société IMERIT S.A. établi à L-1413 LUXEMBOURG, 3, Place Dargent, a été dénoncé avec effet au 5 septembre 2012

Luxembourg, le 5 septembre 2012.

Companies & Trusts Promotion S.A.

Référence de publication: 2012113780/10.

(120153594) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2012.

Immoselect Luxemburg 2 Sibelius S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 120.186.

Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 2011 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

Référence de publication: 2012113771/11.

(120153831) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2012.

Investissements Fonciers Immobiliers "IFIM", Société Anonyme.

Siège social: L-9053 Ettelbruck, 45, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 27.161.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège de FIRELUX S.A. à Ettelbruck extraordinairment le 30 janvier 2012 à 11.00 heures

L'assemblée renouvelle pour une période de six ans les mandats des administrateurs suivants:

Monsieur Yves WALLERS, né à Ettelbruck (L) le 31.07.1962, demeurant professionnellement à L - 9053 Ettelbruck, 45, Avenue J.F. Kennedy

Monsieur Daniel REDING, né à Ettelbruck (L) le 16.03.1968, demeurant professionnellement à L - 9053 Ettelbruck, 45, Avenue J.F. Kennedy

Monsieur Marco FIEGER, né à Ettelbruck (L) le 27.06.1969, demeurant professionnellement à L - 9053 Ettelbruck, 45, Avenue J.F. Kennedy

Leurs mandats se termineront à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2017.

Le mandat du commissaire aux comptes EWA REVISION S.A. est remplacé par la société FIRELUX S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 84589, avec siège à L - 9053 Ettelbruck, 45, Avenue J.F. Kennedy. Ce mandat se terminera à l'issue de l'assemblée générale à tenir en l'an 2017.



Ettelbruck, le 30 janvier 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Un administrateur

Référence de publication: 2012113784/23.

(120153838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2012.

Faber Digital Solutions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7561 Mersch, 7, rue des Prés.

R.C.S. Luxembourg B 71.705.

- Constituée suivant acte reçu par Me Robert Schuman, notaire de résidence à L-Differdange, en date du 14 septembre 1999, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 903 du 29 novembre 1999.
 - Statuts modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Me Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 9 janvier 2007, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 462 du 27 mars 2007.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires de la société Faber Digital Solutions S.A., tenue au siège social le 19 juillet 2012, que les décisions suivantes ont été prises:

- Madame Myriam Faber, demeurant à L-7415 Brouch, 9, route d'Arlon, a été nommée administrateur. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2014.
- La société FIDEWA-CLAR S.A., avec siège social à L-3364 Leudelange, 2-4, rue du Château d'Eau, enregistrée au RCS de Luxembourg sous le numéro B 165 462, a été nommée comme réviseur d'entreprises agréé, en remplacement de la société FIDEWA Audit S.A.

La société FIDEWA-CLAR S.A. terminera le mandat du réviseur FIDEWA Audit S.A.

Mersch, le 6 septembre 2012.

Référence de publication: 2012114270/20.

(120154292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2012.

Investissements Fonciers Immobiliers "IFIM", Société Anonyme.

Siège social: L-9053 Ettelbruck, 45, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 27.161.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012113785/10.

(120153839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2012.

John Deere Holding LLC 1 S.C.S., Société en Commandite simple.

Siège social: L-1835 Luxembourg, 17, rue des Jardiniers.

R.C.S. Luxembourg B 164.351.

Les comptes annuels au 31 Octobre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JOHN DEERE HOLDING LLC 1 S.C.S.

Gregory NOE

Manager

Référence de publication: 2012113789/12.

(120153471) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2012.

Kalckin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4963 Clemency, 9, rue Basse.

R.C.S. Luxembourg B 158.153.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Clemency, le 5 septembre 2012.

Référence de publication: 2012113796/10.

(120153706) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2012.



Mirliflore Eastern Europe Trading S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen. R.C.S. Luxembourg B 65.518.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 1 ^{er} août 2012 que les administrateurs et le commissaire suivants ont été réélus:

A la fonction d'administrateurs:

- Monsieur Vincent CORMEAU, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement au 3, rue Belle-Vue, L-1227 Luxembourg, administrateur et Président du Conseil d'administration;
- Madame Valérie WESQUY, employée privée, demeurant professionnellement 19, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, administrateur;
- Monsieur Roberto DE LUCA, employé privé, demeurant professionnellement 26-28 Rives de Clausen, L-2165 Luxembourg, administrateur.

A la fonction de commissaire:

- La société Ser.com S.à.r.l. ayant son siège social au 19, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331, Luxembourg.

Les mandats des administrateurs et du commissaire viendront à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2016.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2012113856/22.

(120153828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2012.

LaSalle Asia Opportunity II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 3.025.152,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 104.880.

Il résulte d'une résolution de l'associé unique prise en date du 31 août 2012 que Monsieur Christophe Printz a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société avec effet au 31 août 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2012113798/14.

(120153620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2012.

LaSalle Asia Opportunity III, S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 3.025.152,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 129.090.

Il résulte d'une résolution de l'associé unique prise en date du 31 août 2012 que Monsieur Christophe Printz a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société avec effet au 31 août 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2012113799/14.

(120153524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2012.



Global Blue Investment & Co S.C.A., Société en Commandite par Actions, (anc. Globetrotter Investment & Co S.C.A.).

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund. R.C.S. Luxembourg B 169.358.

IN THE YEAR TWO THOUSAND AND TWELVE,

ON THE THIRTIETH DAY OF THE MONTH OF AUGUST,

Before Maître Cosita Delvaux, notary, residing in Redange-sur-Attert, Grand-Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of Globetrotter Investment & Co S.C.A., a société en commandite par actions, incorporated under Luxembourg law with registered office at 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, incorporated by a deed of Me Blanche Moutrier, notary, residing in Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg dated 12 th June 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 1544 of 20 th June 2012 and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under number B 169.358 (the "Company"). The articles of incorporation have been amended for the last time by a deed of Me Cosita Delvaux, notary, residing in Redange-sur-Attert, Grand Duchy of Luxembourg, dated 30 August 2012 not yet published in the Mémorial.

The meeting was presided by Me Toinon Hoss, maître en droit, residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary and scrutineer Me Maryline Esteves, maître en droit, residing in Luxembourg. The chairman declared and requested the notary to state that:

- 1. The shareholders represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed by the proxyholder(s), the chairman, the secretary and scrutineer and the undersigned notary. The attendance list will be attached to the present deed to be filed with the registration authorities.
- 2. As it appeared from the attendance list, all five million eight hundred and thirty-seven thousand two hundred and thirty-seven (5,837,237) shares in issue in the Company were represented at the general meeting and the shareholders of the Company (including the Manager (gérant-commandité)) declared that they had prior knowledge of the agenda so that the meeting was validly constituted and able to validly decide on all the items of the agenda.
 - 3. The agenda of the meeting is as follows:

Agenda

- Change of name of the Company to Global Blue Investment & Co S.C.A. and consequential amendment of article 1 and article 22 of the articles of association of the Company by amending the definition set forth below of the articles of incorporation of the Company so as to read as follows:
- " Art. 1. Denomination. There exists between all persons that are Shareholders on and all those who will become owners of the Shares, a Luxembourg société en commandite par actions under the name of "Global Blue Investment & Co S.C.A." governed by the laws of Luxembourg and these Articles.";

" Art. 22. Definitions.

Company Means Global Blue Investment & Co S.C.A.;

- Acknowledgement of the change of name of the general partner of the Company from Globetrotter Investment GP S.àr.l. to Global Blue Investment GP S.à r.l. and consequential amendment of article 5.1.3, article 13.1. and article 22 of the articles of association of the Company, by amending the definition set forth below, so as to read as follows:
- **5.1.3.** The Management Share is held by Global Blue Investment GP S.à r.l., a société à responsabilité limitée, RCS Luxembourg B 169.309 with registered office in Luxembourg, as unlimited liability Shareholder (actionnaire commandité) and as Manager of the Company.
- **13.1.** The Company shall be managed by one manager who shall be the unlimited liability shareholder (commandité) (the "Manager"). Global Blue Investment GP S.à r.l., prenamed, is appointed as the Manager of the Company.

Art. 22. Definitions.

Manager Means the unlimited Shareholder and manager (commandité) of the Company, Global Blue Investment GP S.à r.l.;

- Change of the composition of the supervisory committee of the Company by:
- * the termination of the mandates of Mr Markus Trierweiler and Mr Jan Koenighaus as members of the supervisory committee of the Company; and
- * the appointment of Ms Seda Yalçinkaya and Mr Claude Lang as new members of the supervisory committee of the Company and confirmation of the mandate of Mr Thomas Probst, each for a term ending at the general meeting approving the 2015 annual accounts.

After due deliberation the meeting unanimously resolved as follows:



First resolution

The meeting resolved to change the name of the Company to Global Blue Investment & Co S.C.A. and resolved consequentially to amend article 1 and article 22 of the articles of association of the Company by amending the definition set forth below of the articles of incorporation of the Company so as to read as follows:

"Art. 1. Denomination. There exists between all persons that are Shareholders on this day and all those who will become owners of the Shares, a Luxembourg société en commandite par actions under the name of "Global Blue Investment & Co S.C.A." governed by the laws of Luxembourg and these Articles.";

" Art. 22. Definitions.

Company Means Global Blue Investment & Co S.C.A.;

Second resolution

The meeting acknowledged the change of name of the general partner of the Company from Globetrotter Investment GP S.àr.l. to Global Blue Investment GP S.à r.l. and acknowledged the consequential amendment of article 5.1.3, article 13.1. and article 22 of the articles of association of the Company, by amending the definition set forth below, so as to read as follows:

- " **5.1.3.** The Management Share is held by Global Blue Investment GP S.à r.l., a société à responsabilité limitée, RCS Luxembourg B 169.309 with registered office in Luxembourg, as unlimited liability Shareholder (actionnaire commandité) and as Manager of the Company.
- **13.1.** The Company shall be managed by one manager who shall be the unlimited liability shareholder (commandité) (the "Manager"). Global Blue Investment GP S.à r.l., prenamed, is appointed as the Manager of the Company.

Art. 22. Definitions.

Manager

Means the unlimited Shareholder and manager (commandité) of the Company, Global Blue Investment GP S.à r.l.;

Third resolution

The meeting resolved to change the composition of the supervisory committee of the Company as follows:

The meeting resolved to terminate the mandates of Mr Markus Trierweiler and Mr Jan Koenighaus as members of the supervisory committee of the Company.

The meeting resolved to appoint Ms Seda Yalçinkaya and Mr Claude Lang as new members of the supervisory committee of the Company and resolved to confirm the mandate of Mr Thomas Probst, each for a term ending at the general meeting approving the 2015 annual accounts.

There being no further item on the agenda the meeting was closed.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the above resolutions are estimated at approximately EUR 1.100.- .

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing parties in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day above mentioned.

After reading these minutes the members of the bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'AN DEUX MILLE DOUZE,

LE TRENTIEME JOUR DU MOIS D'AOÛT,

Pardevant Maître Cosita Delvaux, notaire, résidant à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Globetrotter Investment & Co S.C.A. , une société en commandite par actions, constituée selon le droit de Luxembourg ayant son siège social au 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, constituée suivant un acte reçu de Maître Blanche Moutrier, notaire, résidant à Esch-sur-Alzette, Grand Duché de Luxembourg, du 12 juin 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 1544 du 20 juin 2012 et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 169.358 (la «Société»). Les statuts ont été amendés pour la dernière fois par acte reçu de Me Cosita Delvaux, notaire, résidant à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 30 août 2012, non encore publié au Mémorial.

L'assemblée a été présidée par Me Toinon Hoss, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le président a nommé en tant que secrétaire et scrutateur Me Maryline Esteves, maître en droit, demeurant à Luxembourg.



Le président a déclaré et requis le notaire d'acter que:

- 1. Les actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont montrés sur une liste de présence signée par les mandataires, le président, le secrétaire et scrutateur et le notaire soussigné. La liste de présence restera annexée au présent acte pour les formalités d'enregistrement.
- 2. Il ressort de la liste de présence que la totalité des cinq millions huit cent trente-sept mille deux cent trente-sept (5.837.237) actions émises par la Société étaient représentées à l'assemblée générale et les actionnaires de la Société (y compris le gérant-commandité) ont déclaré avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour de sorte que l'assemblée générale a été valablement constituée et a pu valablement décider sur tous les points de l'ordre du jour.
 - 3. L'ordre du jour de l'assemblée générale est tel qu'il suit:

Ordre du jour

- Changement de la dénomination de la Société en «Global Blue Investment & Co S.C.A.» et modification subséquente de l'article 1 et l'article 22 des statuts de la Société en modifiant la définition indiquée ci-dessous des statuts de la Société afin qu'ils aient la teneur suivante:
- « **Art. 1** er. **Dénomination.** Il existe entre toutes les personnes qui sont Actionnaires et toutes celles qui deviendront propriétaires des Actions, une société en commandite par actions de droit luxembourgeois sous la dénomination «Global Blue Investment & Co S.C.A» régie par les lois du Luxembourg et les présents Statuts.»;

« Art. 22. Définitions.

Société Signifie Global Blue Investment & Co S.C.A.;

- Constatation du changement de dénomination de l'associé commandité de la Société de Globetrotter Investment GP S.à r.l. en Global Blue Investment GP S.à r.l. et modification subséquente de l'article 5.1.3, l'article 13.1 et l'article 22 des statuts de la Société, en modifiant la définition indiquée ci-dessous, afin qu'ils aient la teneur suivante:
- **5.1.3.** L'Action de Commandité est détenue par Global Blue Investment GP S.à r.l., une société à responsabilité limitée, RCS Luxembourg B 169.309 avec siège social à Luxembourg en qualité d'actionnaire commandité et en qualité de Gérant de la Société.
- **13.1.** La Société sera gérée par un gérant qui sera l'actionnaire commandité (le «Gérant»). Global Blue Investment GP S.à r.l., prénommée, est nommée Gérant de la Société.

Art. 22. Définitions.

Gérant Signifie l'Actionnaire commandité et le gérant de la Société, Global Blue Investment GP S.à r.l.;

- Changement de la composition du comité de surveillance de la Société par:
- * la résiliation des mandats de M. Markus Trierweiler et M. Jan Koenighaus en tant que membres du comité de surveillance de la Société; et
- * la nomination de Mme Seda Yalçinkaya et M. Claude Lang en tant que nouveaux membres du comité de surveillance de la Société et confirmation du mandat de M. Thomas Probst, chacun pour une période se terminant à l'assemblée générale approuvant les comptes annuels de 2015.

Après délibération, l'assemblée a décidé à l'unanimité ce qui suit:

Première résolution

L'assemblée a décidé de changer la dénomination de la Société en «Global Blue Investment & Co S.C.A.» et a décidé de modifier en conséquence l'article 1 et l'article 22 des statuts de la Société en modifiant la définition indiquée ci-dessous des statuts de la Société afin qu'ils aient la teneur suivante:

« **Art. 1** er . **Dénomination.** Il existe entre toutes les personnes qui sont Actionnaires à ce jour et toutes celles qui deviendront propriétaires des Actions, une société en commandite par actions de droit luxembourgeois sous la dénomination «Global Blue Investment & Co S.C.A.» régie par les lois du Luxembourg et les présents Statuts.»;

« Art. 22. Définitions.

Société Signifie Global Blue Investment & Co S.C.A.;

Deuxième résolution

L'assemblée a constaté le changement de dénomination de l'associé commandité de la Société de Globetrotter Investment GP S.à r.l. en Global Blue Investment GP S.à r.l. et a pris connaissance de la modification subséquente de l'article 5.1.3, l'article 13.1 et l'article 22 des statuts de la Société, en modifiant la définition indiquée ci-dessous, afin qu'ils aient la teneur suivante:

5.1.3. L'Action de Commandité est détenue par Global Blue Investment GP S.à r.l., une société à responsabilité limitée, RCS Luxembourg B 169.309 avec siège social à Luxembourg en qualité d'actionnaire commandité et en qualité de Gérant de la Société.



13.1. La Société sera gérée par un gérant qui sera l'actionnaire commandité (le «Gérant»). Global Blue Investment GP S.à r.l., prénommée, est nommée Gérant de la Société.

Art. 22. Définitions.

Gérant

Signifie l'Actionnaire commandité et le gérant de la Société, Global Blue Investment GP S.à r.l.;

Troisième résolution

L'assemblée a décidé de changer la composition du comité de surveillance de la Société tel qu'il suit:

L'assemblée a décidé de résilier les mandats de M. Markus Trierweiler et M. Jan Koenighaus en tant que membres du comité de surveillance de la Société.

L'assemblée a décidé de nommer Mme Seda Yalçinkaya et M. Claude Lang en tant que nouveaux membres du comité de surveillance de la Société et a décidé de confirmer le mandat de M. Thomas Probst, chacun pour une période se terminant à l'assemblée générale approuvant les comptes annuels de 2015.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui seront supportés par la Société sont estimés à approximativement EUR 1.100.- .

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, constate que sur demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg à la date qu'en tête des présentes.

Après lecture du présent acte les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: T. HOSS, M. ESTEVES, C. DELVAUX.

Enregistré à Redange/Attert, le 03 septembre 2012. Relation: RED/2012/1136. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): T. KIRSCH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 05 septembre 2012.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2012114288/188.

(120154231) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2012.

LaSalle Japan Logistics (JPY) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: JPY 2.495.600,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 102.729.

Il résulte d'une résolution de l'associé unique prise en date du 31 août 2012 que Monsieur Christophe Printz a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société avec effet au 31 août 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2012113800/14.

(120153621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2012.

LaSalle Japan Logistics S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 25.200,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 101.072.

Il résulte d'une résolution de l'associé unique prise en date du 31 août 2012 que Monsieur Christophe Printz a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société avec effet au 31 août 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2012113801/14.

(120153523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2012.

Health Technology Investment, Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 134.956.

Par résolutions signées en date du 31 août 2012, les associés ont pris les décisions suivantes:

1. Démission de l'Administrateur suivant à partir du 28 août 2012:

Mr Romain Bontemps

2. Démission de l'Administrateur suivant à partir du 28 août 2012:

Mr Ronald Weber

3. Nomination de l'Administrateur suivant à partir du 28 août 2012 pour une durée indéterminée:

Mr Robert van 't Hoeft, né le 13 janvier 1958 à Schiedam, Pays-Bas, ayant pour adresse professionnelle 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

4. Nomination de l'Administrateur suivant à partir du 28 août 2012 pour une durée indéterminée:

Mme Polyxeni Kotoula, née le 30 novembre 1973 à Athènes, Grèce, ayant pour adresse professionnelle 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

5. Le siège de la Société est transféré du 6, Place de Nancy, L-2212 Luxembourg au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2012.

Pour la société

Polyxeni Kotoula

Administrateur

Référence de publication: 2012114308/26.

(120154084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2012.

LaSalle JAPAN LOGISTICS II, Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: JPY 252.500.000,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 129.011.

Il résulte d'une résolution de l'associé unique prise en date du 31 août 2012 que Monsieur Christophe Printz a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société avec effet au 31 août 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2012113802/14.

(120153619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2012.

Libra Capital SA, Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 129.023.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 5 septembre 2012. Libra Capital S.A. Alexandre Dumont

Gérant

Référence de publication: 2012113805/14.

(120153564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2012.

Kayalov Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 147.194.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Associée Unique en date du 11 Juin 2012

L'Assemblée Générale a décidé de renouveler les mandats des gérants suivants:

- Monsieur Peter A. Mann, demeurant 11, Avenue General Guisan, CH-1009 Pully, en sa qualité de gérant A;
- Monsieur Thomas Schulz, demeurant 90, avenue C.F. Ramuz, CH-1009 Pully, en sa qualité de gérant A;
- Madame Helen Lovely Francis, demeurant 10, Stonewall Lane, USA CT 06468 Monroe, en sa qualité de gérant A;
- Mademoiselle Candice De Boni, ayant son adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, en sa qualité de gérant B;
- Monsieur Jean-Robert Bartolini, ayant son adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, en sa qualité de gérant B;

et du Réviseur d'Entreprises agréé:

PricewaterhouseCoopers, établie et ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés, sous le numéro B 65.477.

jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes annuels de la Société clos au 31 décembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 Septembre 2012.

Pour Kayalov Holdings S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2012114369/26.

(120153995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2012.

Luxembourg Solar Panels Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 152.681.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 septembre 2012.

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2012113807/14.

(120153618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2012.

Lary S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 45.789.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012113809/9.

(120153681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2012.



LUXAIR, Société Luxembourgeoise de Navigation Aérienne S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2987 Luxembourg, Aéroport de Luxembourg. R.C.S. Luxembourg B 4.109.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société Luxair tenue le 14 mai 2012 à l'aéroport de Luxembourg:

«Monsieur Max Nilles ayant remis sa démission du mandat d'administrateur avec effet au 1 ^{er} juillet 2011, l'assemblée ratifie la cooptation par le conseil d'administration de Monsieur Tom Weisgerber, Premier Conseiller de Gouvernement, Ministère du Développement Durable et des Infrastructures, comme membre du conseil d'administration, avec effet au 1 ^{er} juillet 2011, Monsieur Weisgerber achevant le mandat de Monsieur Nilles.

L'assemblée prend à l'unanimité la résolution suivante:

Sont nommés administrateurs pour un terme venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire du 11 mai 2015:

Monsieur Paul Helminger, en remplacement de Monsieur Marc Hoffmann, démissionnaire.

Monsieur François Pauly, en remplacement de Monsieur Frank Wagener, démissionnaire.»

L'adresse professionnelle de M. Helminger est fixée à l'Aéroport de Luxembourg, L-2987 Luxembourg.

L'adresse professionnelle de M. Pauly est fixée à 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

L'adresse professionnelle de M. Weisgerber est fixée à 4, Place de l'Europe, Bâtiment Alcide de Gasperi, L-1499 Luxembourg.

Tenant compte des mandats des représentants du personnel, le conseil d'administration se compose partant comme suit:

Messieurs Karsten Benz, Michel Birel, Jean-Claude Finck, Marco Gadola, Jean Graff, Paul Helminger, Helder de Oliveira Borges, François Pauly, Paul Reuter, Raoul Roos, Tom Weisgerber.»

«L'assemblée décide de nommer pour 2012 PriceWaterhouseCoopers Sàrl comme réviseur externe indépendant de la société, en application des dispositions légales en vigueur.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 septembre 2012.

Luxair GROUP Michel Folmer General Secretary

Référence de publication: 2012114045/31.

(120153468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2012.

Laureena S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 22, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 64.295.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012113810/10.

(120153785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2012.

Le Monde Entier S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont. R.C.S. Luxembourg B 90.264.

Les comptes au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LE MONDE ENTIER S.A.

Georges DIEDERICH / Alexis DE BERNARDI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2012113813/12.

(120153450) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2012.



Le Petit Manoir S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6440 Echternach, 49, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 105.037.

Les comptes annuels clôturés au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012113814/10.

(120153472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2012.

Overware S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 85.994.

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée générale ordinaire tenue en date du 3 septembre 2012 que:

- les mandats des administrateurs Monsieur Emanuele BOZZONE, demeurant à CH-6850 Mendrisio, 13, Viale Villa Foreste, Mme Maggy KOHL-BIRGET et Me Karine MASTINU, toutes deux demeurant à Luxembourg, sont arrivés à échéance, ils ont été reconduits pour une durée de 5 ans et prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra en 2017.
- la FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A., ayant son siège social à L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim a été réélue aux fonctions de Commissaire aux comptes. La durée de ce mandat est fixée à 5 ans et prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra en 2017.
- le siège social de la société est transféré du L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim au 3, rue de la Chapelle L-1325 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2012.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2012114465/22.

(120153975) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2012.

LER III UK Holdings, Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 512.500,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 154.715.

Il résulte d'une résolution de l'associé unique prise en date du 31 août 2012 que Monsieur Christophe Printz a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société avec effet au 31 août 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2012113815/14.

(120153521) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2012.

LIM Advisory Services, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 110.374.

Il résulte d'une résolution de l'associé unique prise en date du 31 août 2012 que Monsieur Christophe Printz a démissionné de ses fonctions de gérant A de la Société avec effet au 31 août 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2012113818/14.

(120153520) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2012.

Tyco Electronics Group II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 45.940,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 167.073.

Les associés de la Société ont pris acte de la démission de Mario Calastri de son poste de gérant de la Société avec effet au 4 septembre 2012.

Avec effet au 4 septembre 2012, les associés ont décidé de nommer Michael Soland ayant comme adresse professionnelle le 1050 Westlakes Drive, Berwyn, PA 19312, Etats-Unis d'Amérique, comme gérant de la Société pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance se compose désormais comme suit:

- Harold G. Barksdale;
- Thomas Ernst;
- Jürg Frischknecht;
- Dave Hasson;
- Nuria Iturralde Santos;
- Michael Soland:
- Bryan Tidd; et
- Christoph Zeyen.

POUR EXTRAIT CONFORME ET SINCERE

Tyco Electronics Group II S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2012114550/26.

(120154396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2012.

Longview Partners Investments, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 112.878.

Résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire de la SICAV en date du 28 juin 2012

L'Assemblée Générale Ordinaire a pris la décision suivante:

- de nommer Monsieur Michael HUNT, né le 02.05.1967 à Donegal (Irlande), domicilié professionnellement au Thames Court, 1 Queenhithe, UK-London EC4V 3RL comme administrateur de la SICAV jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2013
- de nommer Monsieur Philip CORBET, né le 09.06.1956 à Guernsey, domicilié professionnellement au Sarnia House, Le Truchot, St Peter Port, Guernsey GY1 6JG comme administrateur de la SICAV jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2013

L'Assemblée Générale Ordinaire a pris note de la démission de Keith McDermott et Ramzi Y Rishani de leurs mandats d'Administrateur avec effet au 28 juin 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012113820/18.

(120153592) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2012.

Lou's Lounge s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4276 Esch-sur-Alzette, 22Bis, rue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 137.454.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Signature Mandataire

Référence de publication: 2012113821/11.

(120153666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2012.

Lowell S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 56.267.

Les comptes annuels, les comptes de Profits et Pertes ainsi que les Annexes de l'exercice cloturant en 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Organe de Gestion

Référence de publication: 2012113822/11.

(120153448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2012.

LPP Management Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 110.000,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 157.540.

Il résulte d'une résolution de l'associé unique prise en date du 31 août 2012 que Monsieur Christophe Printz a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société avec effet au 31 août 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société Un mandataire

Référence de publication: 2012113824/14.

(120153522) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2012.

Lux.Net S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 130.686.

Les comptes au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUX.NET S.A.

Louis VEGAS-PIERONI / Alexis DE BERNARDI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2012113825/12.

(120153453) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2012.

Atmosphère Bazar S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1722 Luxembourg, 1, rue Joseph Heintz.

R.C.S. Luxembourg B 122.407.

L'an deux mil douze, le deux juillet.

Par devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

A comparu:

Monsieur Andréa BELLANIMA, gérant de société, demeurant à L-7246 Helmsange, 11, rue des Prés,

en sa qualité d'associé unique de la société ATMOSPHERE BAZAR S.à r.l., ayant son siège social à L-3450 Dudelange, 44, rue du Commerce, constituée par acte du notaire Aloyse BIEL en date du 27 novembre 2006, publié au Mémorial C n° 116 du 5 février 2007.

Ensuite le comparant déclare et prie le notaire d'acter:



- I.- Que l'ordre du jour des présentes est conçu comme suit:
- 1.- Transfert du siège social de la société de Dudelange à L-1722 Luxembourg, 1, rue Joseph Heintz, et modification subséquente du 1 ^{er} alinéa de l'article 2 des statuts.
 - 2.- Divers.

L'associé unique siégeant en assemblée générale a pris la résolution suivante:

Résolution unique

L'associé unique décide de transférer le siège social de la société de son dresse actuelle vers L-1722 Luxembourg, 1, rue Joseph Heintz,

et modifie en conséquence le 1 ^{er} alinéa de l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur nouvelle suivante: «Le siège social est établi à Luxembourg».

Evaluation des frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges qui pourraient incomber à la société ou être mis à sa charge, suite à la présente modification, est estimé approximativement à EUR 1.000.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Bellanima et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 juillet 2012. LAC/2012/31506. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur (signé): Irène Thill.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2012.

Référence de publication: 2012114102/38.

(120154274) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2012.

Luxia Ambulances S.A., Société Anonyme, (anc. Comptoir Informatique et Technologie).

Siège social: L-4123 Esch-sur-Alzette, 4, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 147.437.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 03 septembre 20 12

Résolution n° 1

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide la nomination aux fonctions d'administrateur et d'administrateur-délégué de Madame Angélique TAURAATUA, née le 19 juillet 1987 à Metz (France) et demeurant à F-57190 FLORANGE, 2B, rue des Romains.

Esch-sur-Alzette, le 03 septembre 2012.

Pour extrait sincère et conforme à l'original

Fiduciaire C.G.S

Signatures

Référence de publication: 2012113826/17.

(120153481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2012.

M.M.M. Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 119.009.

Les comptes annuels au 31 juin 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M.M.M. FINANCE Sàrl

Société à responsabilité limitée

Signature

Référence de publication: 2012113829/12.

(120153487) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2012.



Martley ENOP 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 120.809.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012113831/9.

(120153476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2012.

Martley ENOP 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 120.973.

EXTRAIT

En date du 3 Septembre 2012, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Ivo Hemelraad et Wim Rits, en tant que gérants de la Société, ont été acceptées avec au 3 septembre 2012;
- Alan Botfield, né le 22 décembre 1970 à Stirling (Grande-Bretagne) et Grégory Gillardin, né le 26 décembre 1979 à Virton (Belgique), avec adresse professionnelle au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, ont été élus nouveaux gérants de la Société avec effet au 3 septembre 2012 et ce pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2012113836/16.

(120153751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2012.

F.W.L. S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 83.467.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société en date du 26 juillet 2012.

Après délibération, l'Assemblée, à l'unanimité, décide:

- de renouveler le Conseil d'Administration comme suit:
- Monsieur Guy FEITE, né le 22 juillet 1944 à Mont-Saint-Martin, France et demeurant professionnellement à Luxembourg, L-2550 Luxembourg, 38 Avenue du X Septembre.
- Madame Michèle FEITE, née le 2 juin 1944 à Hussigny-Godbrange, France et demeurant professionnellement à Luxembourg, L-2550 Luxembourg, 38 Avenue du X Septembre.
- La société COMPAGNIE D'ETUDE ET DE CONSEIL LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à Luxembourg, L-2550 Luxembourg, 38, Avenue du X Septembre, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 59942 et dont le représentant permanent est Monsieur Guy FEITE, né le 22 juillet 1944 à Mont-Saint-Martin, France et demeurant professionnellement à Luxembourg, L-2550 Luxembourg, 38 Avenue du X Septembre.

Leurs mandats d'administrateurs expireront lors de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2018.

- de renouveler au poste de Commissaire aux comptes:

La société M.P.M. International S.A., ayant son siège social à Luxembourg, L-6916 Roodt-Sur-Syre, 30 route de Luxembourg et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 69702.

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2012.

Certifié sincère et conforme

Référence de publication: 2012114264/28.

(120154341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2012.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck